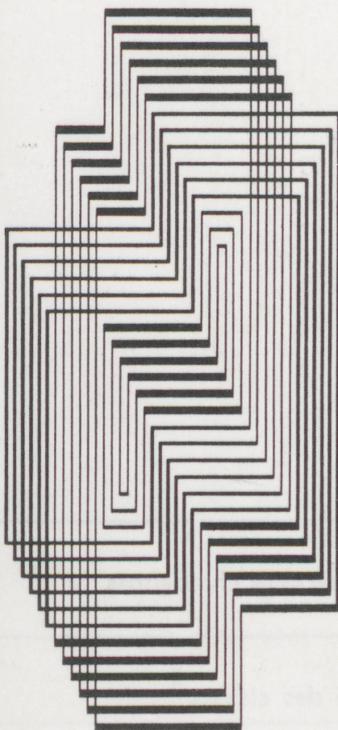


Rosine Lewin

**Chrétiens
face à la crise**



Louise Gotovitch

**L'évaluation
dans
l'enseignement**

J.-J. Heirwegh
Jean Cimaise

**Rubens
dans son temps**

CAHIERS MARXISTES

revue mensuelle

Nouvelle série — N° 35 (54)

8^{me} année — mai 1977

Sommaire

Rosine Lewin Les organisations ouvrières chrétiennes face à la crise	p. 1
Daniel Dory Philosophie et lutte des classes	p. 17
Louise Gotovitch L'évacuation dans l'enseignement, outil « objectif » pour sélectionner rapidement ?	p. 25
Jean-Jacques Heirwegh Notes sur Rubens et son temps	p. 37
Jean Cimaïse Pour saluer Rubens	p. 46

Comité de patronage : Edmond Dubrunfaut, Robert Dussart, René Noël, Willy Peers, Roger Somville, Jean Terfve

Comité de rédaction : Jacques Aron, Jean Blume, Francis Chenot, Augustin Duchateau, Pierre Joye, Rosine Lewin, Jacques Moins, Jacques Nagels, Claude Renard, Christian Vandermotten, Jean-Paul Vankeerberghen, Benoît Verhaegen

Rédacteur en chef : Rosine Lewin

Edité sous le patronage de la Fondation Joseph Jacquemotte

Les organisations ouvrières chrétiennes face à la crise

Même dans notre pays, célèbre pour l'étanchéité de ses cloisonnements idéologiques, les milieux catholiques ont cessé depuis quelques années de vivre en vase clos. Il est devenu apparent que la lutte des classes traverse aussi l'Eglise.

Dans une récente livraison des Cahiers marxistes (*), nous avons tenté d'indiquer quelques uns des aspects qu'affecte cette lutte en cette période de crise, et nous avons montré l'attraction exercée dans divers milieux catholiques — universitaires ET syndicaux — par l'analyse marxiste.

Au delà du décroissement idéologique, qui mène par exemple des croyants à effectuer « une lecture matérialiste de la Bible », nous voudrions examiner cette fois comment les organisations ouvrières chrétiennes se définissent par rapport à la crise, et comment elles agissent, sur les plans économique, social et politique, pour combattre cette crise.

CSC : REDUIRE LES INEGALITES

Pour faire le point sur les positions de la CSC face à la crise, nous prendrons essentiellement appui sur les documents du congrès statutaire de décembre 1975 (au Coq) et du congrès extraordinaire d'avril 1976 (à Bruxelles).

Les assises du Coq étaient centrées sur un thème choisi trois ans auparavant et longuement étudié par des milliers de militants. Il s'agit de l'inégale répartition des revenus en Belgique.

Nous ne référons pas avec Robert Van Depoele, rapporteur, l'analyse des inégalités de revenus qui (parmi d'autres inégalités)

(*) Cahiers marxistes février 1977 — « Eglise Catholique et lutte des classes ».

caractérisent notre société. Rappelons sommairement que sur base des statistiques de 1971, le revenu moyen des contribuables les plus riches est vingt fois supérieur au revenu moyen des 10 % de contribuables les plus pauvres. Pour le surplus, quelque 25.000 ménages déclarant un revenu de plus d'un million, gagnent près de 140 fois plus que les quelque 110.000 ménages du revenu imposable le plus bas. Au sein même des travailleurs, on constate que 10 % des mieux payés gagnent près de trois fois plus que les 10 % des moins payés.

La CSC a proclamé au Coq qu'elle ne peut s'accommoder de cette situation d'inégalité, qui ne répond pas aux aspirations légitimes que ses congrès antérieurs ont prises en compte, à savoir : égalité des chances d'épanouissement, large participation à la planification économique, véritable vie démocratique tant sociale qu'économique. Elle réclame une plus grande égalité de rémunérations, de fortune, de considération — par une redistribution globale des revenus.

Le problème n'est donc pas seulement quantitatif : plus d'égalité appelle une autre échelle des valeurs. Au centre des valeurs proposées par la CSC : le travail, lequel est indissociable de la personne. Alors que le travail est aujourd'hui rémunéré en fonction de la prestation et du diplôme, dit la CSC, il faut mettre en avant les critères des besoins et des services. A l'individualisme et à la concurrence, elle oppose la solidarité et la promotion collective.

Autre échelle de valeurs donc, et par ailleurs répartition plus équitable des revenus. Cette « politique des revenus » privilégie l'élévation des revenus les plus bas, une certaine solidarité entre salariés, la lutte contre la fraude fiscale, le développement des équipements collectifs.

Le congrès du Coq a précisé que la notion de revenus englobe les revenus de la fortune, des biens mobiliers et immobiliers, et que dès lors, la politique salariale ne peut constituer qu'un élément de la politique des revenus.

Côté salaires, la CSC propose de fixer une tension maxima de un à cinq. Dans l'immédiat, elle met en garde (et avec une insistance certaine) contre des écarts salariaux trop importants qui risquent, dit-elle, de compromettre la solidarité entre secteurs ou entre régions.

Côté revenus non-salariaux, elle réclame des mesures pour connaître et repérer les fortunes, protégées par « l'idéologie du secret », dont elle montre l'incivisme. Les impôts doivent doter l'Etat des moyens nécessaires pour opérer une redistribution des revenus : il faut relever sensiblement le revenu minimum exonéré, qui doit coïncider avec le revenu minimum socialement justifié. Et il faut éliminer la fraude fiscale (*). Dans la même perspective, les équipements collectifs (habitations sociales et maisons de vacances notamment) doivent être plus nombreux et moins chers.

(*) Parmi les mesures que préconise la CSC pour combattre la fraude fiscale, figurent : la création d'un Conseil des impôts (à l'image de ce qui se pratique en France), la mise en place d'une seule administration des impôts, la révision de la procédure administrative et pénale en matière de délits fiscaux, la suppression du délai de prescription en ce qui concerne la fraude à l'impôt sur les revenus, le pouvoir pour les réviseurs de banques de dénoncer les infractions fiscales qu'ils observent, une action contre le secret des revenus.

Le président de la CSC, Jef Houthuys, a parlé au Coq d'une « révolution à entreprendre dans la conception des valeurs qui marquent notre société », révolution qui ne se fera pas du jour au lendemain.

Sur le plan pratique, le congrès postulait que des actions soient menées :

- pour éliminer le secret des revenus mobiliers,
- pour éliminer la fraude fiscale,
- pour développer les équipements collectifs,
- pour « mieux redistribuer les revenus au sein du groupe des travailleurs ».

Les parlementaires de la Démocratie chrétienne avaient envoyé un télégramme aux congressistes pour les saluer, les féliciter et s'engager à être leurs porte-parole sur le plan politique. Nous ne sachions pas que des initiatives aient été prises à l'intérieur et en dehors du gouvernement Tindemans, en faveur du cadastre des fortunes, de la levée du secret bancaire ou d'autres moyens pour combattre la grosse fraude fiscale.

Le quatrième objectif était (et est) du ressort direct de l'organisation syndicale.

Mais nous nous interrogeons sur sa portée réelle, dans le contexte de la crise et de la politique d'austérité. Freiner les luttes dans les secteurs de pointe, alors que ces luttes peuvent profiter aussi à d'autres secteurs, est-ce servir le combat ouvrier, est-ce promouvoir une solidarité militante ?

Nous pensons plutôt que les recommandations de la CSC ont pu alimenter la propagande du patronat et du gouvernement en faveur de la « modération » et du « partage des sacrifices ».

Il nous semble que dans toute cette affaire de « politique des revenus », la CSC a été piégée par trois années d'études sur un sujet choisi avant la crise.

IRRUPTION DE LA CRISE

C'est pourquoi il est important d'analyser son congrès extraordinaire d'avril 1976.

Extraordinaire, il l'a été par la rapidité de son organisation — tout a été préparé cette fois en deux mois — et surtout par la gravité des enjeux : un chômage exceptionnel et un avenir incertain. Tout se passe comme si soudain la CSC entend rattrapper le retard qu'elle accuse sur les réalités.

Le diagnostic de la crise est donné par Jef Houthuys dans son allocution d'ouverture : « *Nous traversons une crise qui dépasse les dimensions d'une récession conjoncturelle. Nous savons que le redressement conjoncturel qui est heureusement en cours n'apportera pas de solution à nos problèmes. Il y a des maux plus profonds d'origine structurelle qui, même en cas d'évolution favorable, ne pourront être enrayerés sans difficulté* ».

Partant du droit au travail, qui figure à la Déclaration universelle des droits de l'homme, le président de la CSC propose une nouvelle politique industrielle, une nouvelle politique d'investissements, une nouvelle politique de l'emploi, étant entendu que les instruments de la politique économique utilisés jusqu'à présent sont dépassés.

Voyons cela de plus près, en examinant le copieux et touffu document préparatoire distribué aux militants.

Les objectifs de la Confédération, c'est le plein emploi, le meilleur emploi, et un emploi sensé, c'est-à-dire un travail digne de la personne humaine et utile à la société.

La stratégie à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs implique notamment la mobilisation du capital, le recours à « l'innovation » (ce qui se traduit à la fois par la promotion de la recherche scientifique et la valorisation de la fonction de l'entrepreneur), la valorisation de la qualification professionnelle et de la participation des travailleurs.

La critique de la politique économique des trusts et holdings, ainsi que des pouvoirs publics, débouche sur un certain nombre d'options :

- les mesures à prendre doivent être sélectives; elles doivent modifier une structure économique trop centrée sur les produits de base ou semi-finis, incorporer une haute qualification de main-d'œuvre, s'inscrire dans un modèle de consommation centré sur le « mieux-vivre » et donner priorité à la demande interne;
- les mesures à prendre doivent apporter une réponse aux problèmes spécifiques des régions.

Pour le surplus, la CSC recommande une « mobilité intersectorielle » des travailleurs et (référence au congrès du Coq) une plus grande solidarité.

« La crise devrait être l'occasion d'une meilleure répartition des revenus et du patrimoine ». Dans le même temps, la CSC revendique, en y insistant, des moyens pour que le contrôle des travailleurs sur le fonctionnement de l'économie assure leur confiance et permette leur mobilisation.

Les modalités pratiques de lutte contre le chômage s'articulent autour de trois thèmes :

- 1) Maîtriser les effets de la perte et du démantèlement de l'emploi;
- 2) Favoriser la progression de l'emploi;
- 3) Créer les structures pour un renouvellement de l'emploi.

Nous pointons dans tout cela (peut-être arbitrairement) :

- la volonté de supprimer les heures supplémentaires et le travail en noir, de supprimer les cumuls (notamment dans l'enseignement), de combattre la sous-traitance, le souci d'accélérer et d'élargir la formation des chômeurs,
- la nécessité d'une politique cohérente de l'emploi pour l'Etat,
- un « troisième circuit » du travail, comme solution au chômage structurel (nous renvoyons à cet égard à l'analyse publiée par les Cahiers marxistes de février),
- des directives pour une nouvelle politique industrielle, favorisant le marché intérieur, faisant une large place à la main-d'œuvre qualifiée, promouvant les petites et moyennes entreprises, privilégiant les applications industrielles qui réduisent nos handicaps (par exemple en matière d'énergie), s'appuyant sur la recherche scientifique).

La CSC tient à ne pas opposer les rôles du secteur privé et du secteur public : ils peuvent être complémentaires.

Elle réclame une révision de l'enseignement et de la formation permanente, révision qui devrait prendre en compte les besoins des jeunes, et abaisser les normes scolaires.

On notera qu'en matière de financement de projets industriels, la CSC réclame un « contrôle régional et un contrôle des travailleurs sur la bonne réalisation des engagements en matière d'emploi, avec établissement d'échéance au moment de la signature du contrat, de façon à pouvoir établir des sanctions pour la non-réalisation du contrat ».

Par ailleurs, le document préparatoire au congrès extraordinaire de la CSC recommande des restructurations ministérielles, demande au gouvernement de « prendre plus au sérieux la planification économique et sociale, et de la mener de façon plus ouverte ».

Enfin, ce foisonnement de propositions d'ordres divers se termine par un appel à « conclure un certain nombre de contrats nouveaux », autour du thème central de l'emploi. Ces contrats pourraient former ensemble un « nouveau contrat social »...

A BOIRE ET A MANGER

C'est peu de dire qu'il y a dans ce congrès « à boire et à manger ». De toute évidence, la tonalité générale est différente des assises du Coq et le document préparatoire contient une analyse (ou des fragments d'analyse) qui touche au fond des problèmes : structures industrielles vulnérables, politique inadéquate et dépassée, nécessité de tailler dans le neuf. En même temps se retrouvent dans le texte de vieilles illusions à propos des relations avec le patronat. Il faut, dit le document, envisager différends et tensions sous un angle plus réaliste, « en étant moins strict sur le plan idéologique, en utilisant moins de slogans, en improvisant moins et en étant plus réaliste; en faisant une plus large part à la morale, à l'efficacité, à la rationalisation, à la planification, en décrispant les relations, en faisant preuve d'une plus grande ouverture d'esprit et en manifestant la volonté de comprendre l'autre ». Comment diable être à la fois plus réaliste, plus moral, plus planificateur et plus ouvert ? Que signifie en fin de compte cette addition de vœux ?

L'idée des contrats et du « nouveau contrat social » est imprégnée de l'idéologie de collaboration de classes, comme l'est cette « nécessité d'un climat de bonne entente », affirmée par la CSC. A quoi riment-elles au plus fort de la crise, quand les travailleurs sont par centaines de milliers acculés au chômage et que leurs conquêtes sociales sont menacées ?

Les illusions, on les décèle aussi dans le projet du troisième circuit du travail. Certes, répondre aux besoins sociaux en mettant au travail des chômeurs est un projet valable. Mais pourquoi d'office marginaliser ces chômeurs remis au travail, pourquoi créer de toutes pièces un réservoir de main-d'œuvre au rabais ?

Chaque fois, encore que sous des formes différentes, on se trouve en présence d'une sous-estimation de l'âpreté de la lutte des classes, avec excroissance de fleur bleue. Les luttes concrètes dans lesquelles sont engagés les travailleurs chrétiens, le plus souvent aux côtés de leurs camarades de la FGTB — les problèmes aigus suscités par la crise radicalisent analyses et actions. Mais,

qui s'en étonnera, le mouvement ne s'opère pas partout au même rythme : des courants différents coexistent au sein de l'organisation. On aurait tort, pensons-nous, d'identifier en bloc le courant conservateur avec la région flamande. Les choses sont bien plus compliquées et subtiles que cela. Les frontières passent au travers des régions, parfois même au travers des secteurs, et il serait malvenu de dresser une carte des « courants », qui figerait une situation très fluide.

Il est en tous cas fort instructif, au-delà des congrès interprofessionnels dont nous avons parlé, de parcourir les rapports d'un congrès de centrale : par exemple celui des métallurgistes, qui a eu lieu en octobre 1976. Le refus de la culpabilisation des travailleurs, face à la crise, y est nettement affirmé. Le système capitaliste, ceux qui le gèrent et ceux qui le vantent sont mis en accusation. La réflexion est demandée sur les voies et moyens d'un contrôle ouvrier sur les multinationales. Ce contrôle ouvrier, les métallos chrétiens le revendiquent aussi à un niveau plus bas, sur les cadences et les conditions de travail notamment.

Au problème du « nouveau contrat social », le congrès des métallurgistes a répondu avec circonspection; il déclare à Fabrimétal qu'il ne peut être question « d'obtenir la soumission des travailleurs par quelques concessions superficielles ». Et d'ajouter : « C'est en profondeur que la relation capital-travail doit être modifiée ». Reste à savoir ce que signifie cette formule fort vague (*).

MOC : A CRISE GLOBALE, STRATEGIE GLOBALE

L'analyse de la crise présentée le 15 janvier 1977 par le Conseil central du MOC wallon et bruxellois frappe par sa netteté et le caractère global de ses objectifs.

« L'enjeu de cette crise... c'est la possibilité pour le mouvement ouvrier d'imposer son action de libération par rapport à un système accablant ». C'est une dynamique d'action anticapitaliste qui est proposée.

Dans cette optique, la première démarche du MOC est d'opposer au discours dominant sa propre analyse, de refuser l'intoxication organisée par le patronat et « trop souvent reprise par le gouvernement ».

Ce ne sont ni les hauts salaires, ni leur liaison à l'index, ni les Arabes, ni les chômeurs, ni les syndicats qui sont responsables de la crise, mais avant tout le coût élevé de l'argent, la mainmise de sociétés privées sur l'énergie et sur tous les grands secteurs de la vie économique, la fuite des capitaux, la fraude fiscale, la spéculation, l'emprise des multinationales, la mauvaise orientation de la politique de recherche et d'investissements.

Le MOC ne se borne donc pas à déculpabiliser les victimes de la crise, désignées comme des cibles par le pouvoir, il indique les vrais responsables et souligne la vanité (voire le danger) de recourir

(*) On notera par ailleurs la Tribune libre occupée les 5 et 6 mars dernier dans « De Standaard » par le président de la Centrale chrétienne du Bois et du Bâtiment où ce dirigeant syndical part en guerre contre les abus du chômage et contre la réduction du travail (du moins dans son secteur). Cet article s'intitule : « Ne pas démolir l'économie ».

aux palliatifs ou de nourrir « des nostalgies d'un bon capitalisme social ». « *A crise globale, stratégie globale* », déclare-t-il. Et cette stratégie nouvelle requiert une action culturelle pour se dégager des schémas modelés par et pour le système. C'est ainsi, par exemple, que le MOC recommande d'aller vers une analyse économique aux critères non-marchands, d'oser inscrire au passif du système la détérioration des conditions de vie, et d'exiger que la vie s'exprime en dehors du critère monétaire.

Par ailleurs, le document souligne le caractère fictif du marché, « l'offre étant dominée par les grandes entreprises et la demande s'alignant sur ce qui est décidé du côté de l'offre », et il montre le caractère complexe et souvent contradictoire de l'Etat. Celui-ci « prend en charge ce qui est prohibitif pour le secteur privé, refuse de s'introduire dans la production rentable, opère des transferts de coûts et soutient la demande dans des secteurs comme la médecine ou l'automobile par exemple ».

Dans ce marché biaisé, les prix sont autoritaires, rigides à la baisse, les vrais besoins masqués. Le gaspillage est souverain, à commencer par le gaspillage criant que représente à tous égards le chômage, sans oublier les dépenses dites de promotion et de prestige pour lesquelles tant d'entreprises sont endettées. « *Il faut que cesse l'extension sauvage du champ de la marchandise* ».

Les grands axes de l'analyse du MOC étant ainsi situés, voyons quels objectifs il propose.

UNE NOUVELLE POLITIQUE ECONOMIQUE

C'est d'abord la réalisation dans les plus brefs délais de la régionalisation prévue par l'article 107 quater de la Constitution. Elle devra permettre aux régions l'élaboration et la réalisation de politiques spécifiques, notamment par la régionalisation du financement public, un pouvoir fiscal et une capacité d'emprunt.

Dans l'immédiat, le MOC réclame la mise en place opérationnelle de la Société de développement régional wallonne, de façon à lui donner un véritable rôle d'initiative industrielle publique, ce qui implique notamment la transformation effective de la SNI en groupe industriel capable de lancer des initiatives.

Les planifications (impérative pour les pouvoirs publics et contractuelle pour les pouvoirs privés) devraient, dans le cadre régional, devenir effectives et être contrôlées par les travailleurs.

Sur le plan de la durée du travail, le Conseil central du MOC demande la mise en œuvre d'une réduction « dans la perspective des 36 heures en 1980 ». Il réclame pour le surplus la suppression des heures supplémentaires, des cumuls rémunérés et la réforme de l'ONEm.

Quant à la politique industrielle, « base de toute politique de l'emploi et de toute planification », elle devrait s'appuyer en priorité sur la demande intérieure, la valorisation des produits finis et demi-finis, la promotion des petites et moyennes entreprises, le contrôle des sociétés multinationales, l'élargissement du système des « cliquotants », la mise en place d'un système de gestion assistée, la recherche et l'initiative industrielles publiques dynamiques.

Cette nouvelle politique économique devrait viser la production de biens utiles et durables et un sérieux développement des services collectifs.

En matière d'énergie et de crédit, le document se fait plus précis. Une politique énergétique globale nationale doit assurer la maîtrise des pouvoirs publics sur Distrigaz, le fonctionnement d'une section de holding public chargé de diversifier et de centraliser les participations énergétiques, la création d'intercommunales pures d'électricité, la concertation en matière nucléaire, la réforme et l'élargissement des compétences du comité de contrôle du gaz et de l'électricité.

L'encadrement et le contrôle des crédits accordés avec l'aide et la garantie de l'Etat, une politique sélective des taux d'intérêt et de garantie pour la promotion des PME, une aide aux sous-régions en difficulté, le développement ou la création de secteurs industriels nouveaux, voilà par priorité comment se manifesterait la politique de crédit. Parallèlement, le Conseil central du MOC réclame l'établissement du cadastre des fortunes et la lutte sérieuse contre la fraude fiscale.

Nous n'aurons pas épuisé la richesse du document en signalant encore la revendication d'une politique des prix efficace et celle d'un contrôle sévère des pratiques des petites sociétés financières de crédit à la consommation, mais nous en aurons néanmoins dégagé l'essentiel. Encore qu'un constat d'apparence fugitive nous paraît devoir être relevé : *« Il devient impossible d'espérer un large consensus social dans un système qui exaspère les tensions de toutes natures et détourne toute revendication à son profit »*. Comment interpréter ce constat, sinon comme un refus de tout nouveau « pacte social », et au-delà du débat ouvert par Fabrimétal, comme un refus de la collaboration de classes ?

NECESSITE D'UN CONSENSUS POLITIQUE

Les positions du MOC wallon et Bruxellois s'inscrivent dans la foulée des travaux de la Semaine sociale wallonne de 1975, dont le thème était l'emploi. Au cours de ces travaux, tenus six mois avant le congrès du Coq de la CSC, le caractère structurel de la crise avait déjà été souligné, et les faiblesses des structures économiques de la Wallonie examinées de près. Les exposés d'Yves de Wasseige et d'Albert Carton, sans doute les plus solides et les plus engagés de la Semaine, ont eu, nous semble-t-il, un impact sur les résolutions du Conseil central.

On s'en étonnera d'autant moins que les Equipes populaires — organisation constitutive du MOC qui se consacre à l'éducation permanente — ont de leur côté poursuivi une réflexion sur les voies et moyens d'une autre société, « démocratique et solidaire », une société qui rejeterait le primat de l'argent pour s'ordonner en fonction des besoins de la population, et que cette autre composante du Mouvement ouvrier chrétien appelée JOC vit depuis de nombreuses années un processus de radicalisation. Nous ne prendrons qu'un seul exemple pour illustrer cette radicalisation : le numéro spécial du Premier mai, édité l'an dernier par la JOC. Il est centré sur le refus « énergique » du fameux contrat social proposé par Fabrimétal, et, on le sait, accueilli sans hostilité par la CSC. La réponse de la JOC

est dépourvue de toute ambiguïté : seule la lutte de la classe ouvrière sauvera la classe ouvrière. Et puisque « le mouvement ouvrier se trouve devant un choix de non-retour, l'avenir sera ce que les jeunes travailleurs et tous les travailleurs conscients en feront ». Ces brèves citations ne tiennent pas lieu d'analyse ; elles visent à indiquer une tonalité dans une des composantes du MOC, et permettent de mesurer tout ce qui sépare « Au travail », hebdomadaire de la CSC, de « Jeunesse ouvrière », édité par la JOC-JOCF.

Cela dit, il n'est pas inutile de souligner l'évolution des Semaines sociales wallonnes. Jadis très académiques, elles ont au fil des ans accentué leur caractère de laboratoire d'idées et sont devenues des assemblées vivantes où les thèmes débattus (cette année, à Louvain la Neuve « Droit et travailleurs ») sont toujours en avance sur le Conseil central du MOC, et, bien sûr, sur la CSC. On retiendra en particulier de la Semaine de 1975, l'idée que « les changements dans la structure économique ne se font pas sans un consensus politique », une volonté de réhabilitation du politique et une volonté de ne pas laisser parcelliser l'action sociale et politique.

DU COTE DES FLAMANDS

Si les congrès de la CSC sont organisés à l'échelle du pays et concernent donc autant la Flandre que la Wallonie (davantage même, puisque deux tiers des syndiqués chrétiens sont Flamands), il n'en est pas de même pour le Mouvement ouvrier chrétien. Celui-ci dispose de services nationaux (notamment d'étude) mais est structuré depuis longtemps en MOC wallon et bruxellois d'une part, et en ACW flamand. Quant au Parti social-chrétien, on sait que son aile flamande, le CVP, présente des caractéristiques différentes du PSC.

Nous n'avons pas l'ambition d'analyser ces différences.

Il nous paraît néanmoins utile, avant d'examiner l'évolution des relations entre l'ACW et le CVP, de fournir quelques données chiffrées, qui situent les rapports de forces politiques et sociales en Flandre.

SUR LE PLAN POLITIQUE :

Elections législatives (Chambre)

	CVP	BSP	KP	VU	PVV
1971	38,0 %	25,0 %	1,5	18,8	16,3
1974	39,8	22,7	1,6	16,6	17,3
1977	44,0	23,0	1,3	16,0	14,5

Elections communales

	CVP	BSP	KP	VU	PVV
1970	40,4 %	25,7 %	2,9	15,3	14,5
1976	42,9	21,8	2,1	14,2	15,3

Le CVP est représenté dans 75 % des collèges échevinaux, le BSP dans 25 % d'entre eux. (En Wallonie : PSC : 50 %, PSB : 37 %.)

SUR LE PLAN SOCIAL

En Flandre

	FGTB	CSC	Lib.
1971	40,6 %	53,1	6,3
1976	38,7 %	53,9	7,5

En Wallonie

	FGTB	CSC	Lib.
1971	63,9 %	34,7	4,2
1976	61,1 %	35,6	3,3

Le Conseil central de l'ACW n'a pas — du moins à notre connaissance — présenté d'analyse de la crise aussi globale que le Conseil central du MOC Wallonie-Bruxelles. Il formule néanmoins des avis sur cette crise, notamment par la voie de son hebdomadaire « De Volksmacht », et il lui arrive d'être sévère.

Le 17 décembre 1976, « De Volksmacht » écrit à propos du sort de *General Biscuit* :

« Nous ne faisons pas confiance au petit jeu des capitalistes. Gebeco est une entreprise qui appartient à la communauté belge. Le temps où les entreprises étaient bradées et reprises au plus offrant doit finir. Il appartient au gouvernement et au Parlement de mettre fin d'urgence à ces pratiques. »

Le 21 janvier, commentant une conférence de presse de Mark Eyskens, secrétaire d'Etat dans le gouvernement Tindemans, l'hebdomadaire de l'ACW observe : « Tout dans cette conférence de presse était centré sur la lutte contre l'inflation, et laissait entendre que si le climat était amélioré pour les entreprises et les investissements, des emplois surgiraient. Qui croit encore cela aujourd'hui ? » demande « De Volksmacht », qui exige une politique de l'emploi cohérente et active, une politique industrielle efficace, des holdings publics opérationnels, la mise en œuvre d'un « troisième circuit du travail ».

Le 18 février 1977, le même organe note l'inquiétude et le mécontentement des travailleurs : il n'y a pas de politique de mise au travail des chômeurs, les allocataires sociaux connaissent des difficultés, le plan Egmont contient plus de dispositions mauvaises et dangereuses que de bonnes. « Cela ne peut pas durer », écrit « De Volksmacht », qui peu après actera le caractère massif des grèves interprofessionnelles, en Flandre et en Wallonie.

Mais quand les Chambres sont dissoutes, et alors que s'expriment dans ses colonnes l'inquiétude et le mécontentement des pensionnés chrétiens, le journal lance un appel pour que les mandataires de l'ACW forment, à l'occasion des élections, un groupe fort et actif. « La division et le recours à des expériences mèneraient à l'émiettement, à l'impuissance et au démantèlement de la force politique des ouvriers chrétiens organisés ». Dans ce même numéro (18 mars 1977), on peut lire : « *Les organisations syndicales ne veulent pas que leurs actions, menées pour des objectifs purement syndicaux, interfèrent avec la campagne électorale. Chacun a intérêt à ce que le climat demeure serein* ». Soit dit en passant, cette con-

ception de la sérénité est exactement celle de M. Vanden Boeynants, excluant des débats publics le plan de secteur lors du scrutin communal, et le « contrat du siècle », lors des législatives — au nom de la nécessaire sérénité. Nous touchons ici du doigt une des faiblesses les plus graves du Mouvement ouvrier chrétien pour qui le social et le politique n'ont pas à « interférer ».

Une semaine plus tard, « De Volksmacht » présente en termes prudents, voire défensifs, le bilan de trois années de gestion gouvernementale : ce n'est pas brillant, mais que pouvait-on faire de plus dans cette situation de crise, plaide-t-il en substance.

L'HARMONIE ENRAYÉE

A ce bilan de l'ACW, on peut en opposer un autre, celui qu'a publié à la veille des élections du 17 avril, l'organe du Katholieken Werkliedenbond, « Raak ». Pour rappel, le KWB, que l'on pourrait comparer aux Equipes populaires en Wallonie, est une composante de l'ACW dont la mission essentielle est la formation et l'éducation permanente des cadres ouvriers (*). Le titre que choisit « Raak » pour présenter le bilan de l'action gouvernementale ne manque pas d'insolence : « *Plus que jamais une politique ACW* », est une réplique aux affiches omniprésentes de M. Tindemans. Il rappelle que les quatre ministres (sur 28) qui représentent le mouvement ouvrier au gouvernement ont subi la pression constante du « bloc dominant conservateur », et que les quelques concessions qu'on leur a accordées ont été payées très cher. L'éditorialiste de « Raak » rappelle quelques-unes des revendications majeures du MOC, bloquées par la droite : réforme foncière, application des crédits d'heures, démocratisation de l'enseignement, répression de la fraude fiscale, création d'emplois. « *Nous ne pouvons plus, comme travailleurs, soutenir pareille gestion gouvernementale. Notre espoir et nos aspirations vont vers les forces progressistes et sociales qui doivent apporter une alternative. Renforcer la position des candidats ACW aux prochaines élections constitue un élément stratégique dans cette perspective. Notre affaire à nous, ce n'est pas de renforcer le CVP en tant que tel* ».

Conclusion pratique : « Raak » recommande à ses lecteurs (évalués à 128.000) de ne voter en aucun cas en tête du CVP, de voter pour les candidats ACW qui ont leur confiance — pour autant que les candidats ACW représentent 50 % des noms figurant sur la liste du CVP — et de voter pour un autre parti (qui ne serait ni le PVV, ni la Volksunie) si ces conditions n'étaient pas remplies.

Ces recommandations n'ont pas assuré, le 17 avril, une ouverture visible à l'alternative que « Raak » appelle de ses vœux et leur ambiguïté ne le permettait sans doute pas. Elles méritent cependant l'attention, d'autant que les francophones de ce pays ignorent généralement jusqu'à l'existence du KWB et de son mensuel (**).

(*) La JOC flamande — KAJ — a été secouée par des orages parfois violents. Six sections grouant un tiers des effectifs totaux sont en rupture de ban, refusant de suivre une direction qui, selon elles, a abandonné la mission éducative de la KAJ et a cessé de se soucier de son caractère de masse.

(**) Nos lecteurs savent, par contre, que le MOC a depuis quelques années déjà cessé d'attribuer au PSC le monopole des représentations politiques.

C'est précisément un secrétaire national du KWB, J. Foubert, qui, dans une récente livraison de « De Nieuwe Maand », faisait le point sur les rapports entre l'ACW et le parti social-chrétien. Rapports tendus depuis quelques années déjà, semble-t-il, mais pas arrivés à un point de rupture ; rapports marqués par l'immense poids du passé.

Partant des élections communales d'octobre 1976, Foubert acte que dans 98 % des communes flamandes, les représentants de l'ACW se trouvent sur les listes du CVP, et cela le plus souvent avec l'accord des dirigeants locaux du MOC. S'il n'existe pas au niveau de la direction de l'ACW d'objection de principe à la constitution de listes propres de l'ACW, celles-ci demeurent l'exception (à Wevelgem, pareille liste a décroché la majorité absolue) et tout concourt à « se confier » au CVP.

Pourquoi cette situation, que Foubert compare à un mariage sans amour ? Voici les raisons qu'il invoque : la tradition d'abord — (voter pour le CVP, « cela va de soi ») ; l'inconsistance des solutions de rechange, qui apparaissent encore comme du bavardage ; l'impact de « personnalités méritantes », qui personnifient à la fois l'ACW et le CVP ; le souci de rester du côté du manche ; le scepticisme quant au pouvoir d'attraction d'autres formations que le CVP.

Ce diagnostic d'un militant du Katholieken Werkliedenbond éclaire non seulement les conditions d'un processus de distanciation entre travailleurs conscients de leur appartenance de classe et parti interclassiste, il éclaire aussi certains propos de M. Wilfried Martens, président du CVP. C'est avec beaucoup d'assurance — et non sans fondements — que M. Martens exalte le caractère populaire de son parti (Christelijke Volkspartij) signifie d'ailleurs Parti chrétien populaire, bien plus que Parti social-chrétien). Lui aussi sait que dans la quasi-totalité des communes flamandes, c'est le CVP qui est l'expression politique des travailleurs chrétiens. Lui aussi sait que 70 % des électeurs de son parti sont des ouvriers, des employés ou des agents des services publics. Et cela lui permet d'affirmer avec beaucoup plus d'aplomb que M. Gramme que l'harmonisation des intérêts s'effectue à l'intérieur du parti qui n'est « ni à gauche, ni à droite, mais simplement populaire ».

En tout état de cause, l'harmonisation n'est pas automatique, et elle est souvent enrayée. Elle le fut de manière spectaculaire à l'heure où le Premier ministre Tindemans vantait les vertus de son plan Egmont : il s'est trouvé un parlementaire, Tijn Declercq, pour proclamer que ce plan créait un malaise parmi les travailleurs chrétiens.

De fait, la gestion Tindemans, le poids de la crise ont constitué des expériences concrètes avec leur compte de coulures à avaler, de chantages à subir. Rien d'étonnant dès lors si se précise au sein de l'ACW l'exigence d'une action autonome des travailleurs chrétiens sur le plan politique. Faudra-t-il que le MOC flamand transite par l'épreuve d'une quelconque Démocratie chrétienne ? Nous n'en savons rien, mais l'identification pure et simple entre ACW et CVP appartient au passé.

DEUX DOCUMENTS SOCIAUX-CHRETIENS

Puisqu'aussi bien c'est encore de manière massive que les travailleurs chrétiens considèrent le CVP et même le PSC comme

leur expression politique, il nous faut voir brièvement comment leurs exigences se répercutent dans ces deux partis.

Deux documents récents éclairent le programme du PSC et du CVP. Le premier est issu d'un congrès à Seraing, en mai 1976; le second a été présenté à la presse en décembre 1976, en vue d'un congrès prévu pour mai 1977. Le manifeste de Seraing — « *Entreprises vivantes et solidarités nouvelles* » — synthétise les rapports et le débat du congrès; il se veut dynamique et il est concis. « *La prospérité par le courage* » est un texte de 54 pages, d'allure plus technocratique que politique, et qui porte la marque du « sérieux CVP ».

De profondes affinités lient les deux documents.

Sur la crise, le diagnostic est sensiblement le même. Le système capitaliste n'est pas mis en cause. Tout au plus, le PSC constate-t-il que « l'économie de marché laissée à ses automatismes propres conduit à de mauvaises orientations de la production et de l'emploi », alors que le CVP évoque « un grand malaise social ». Ici et là, le mot-clé est LA CONFIANCE, car la crise économique entraîne une crise de confiance (PSC) — car « il faudra effectuer des choix, donc imposer des sacrifices, et ceux-ci ne seront consentis que si des relations de confiance s'établissent entre les diverses couches de la population » (CVP).

Ici et là, l'emploi est présenté comme un objectif prioritaire, mais le CVP précise que l'instrument principal de cette politique visant à donner du travail à chaque citoyen, sera la lutte contre l'inflation. Seul le document « *La prospérité par le courage* » détaille avec soin les voies et moyens de cette politique de l'emploi, qui fait grande place à un « circuit alternatif du travail »; il cite la réduction progressive de la durée du travail au titre de perspective ouverte par le progrès technique, recommande l'abaissement de l'âge de la pension, ainsi que la réforme de l'enseignement (que l'on souhaite plus « polyvalent ») et l'augmentation de la mobilité.

Ce qui est commun aux documents, c'est le souci de réduire les écarts entre les revenus (notamment, dit le CVP, par une plus grande solidarité entre secteurs économiques), c'est l'importance accordée « au maintien ou au rétablissement de la rentabilité des entreprises », fondement d'une nouvelle politique industrielle, et c'est une réforme de l'entreprise assurant la participation de tous. Si à cet égard, la prudence est de mise de part et d'autre, et si on évite de se référer explicitement à la cogestion, préférant évoquer (c'est surtout le cas du CVP) les projets qu'on mitonne dans les milieux de la Communauté économique européenne, la tendance à la cogestion montre le bout du nez. Ici et là, en effet, on propose (entre autres choses) de remplacer le conseil d'administration de l'actuelle société anonyme par deux organismes : d'une part, le comité de direction, détenant tout le pouvoir et l'exerçant quotidiennement — d'autre part, un conseil de surveillance où travailleurs et actionnaires siègeraient paritairement. La différence entre le CVP et le PSC est que ce dernier, sans doute pour des raisons d'environnement politique wallon, laisse un choix possible entre contrôle et cogestion, alors que le CVP n'envisage pas la voie du contrôle ouvrier.

Autre similitude : la discrétion à propos de la fraude et de l'évasion fiscales. Dans le document adopté à Seraing, le problème est abordé sous l'angle de la construction européenne. Quant au

CVP, il reste très flou et se borne à souligner la nécessité de mieux connaître et de mieux contrôler les revenus ne provenant pas du travail, et d'appliquer les sanctions pénales adéquates. Enfin, on ne trouvera ni dans le manifeste du PSC, ni dans « La prospérité par le courage », trace d'une liaison entre les problèmes économiques et ceux de la régionalisation. Absente des deux textes, l'exigence d'une régionalisation effective relève, semble-t-il, du seul domaine institutionnel. Et si, par contre, PSC et CVP s'accordent à souligner que les aides de l'Etat aux entreprises privées impliquent de la part de ces dernières des obligations dont le non-respect doit entraîner des sanctions, cette unanimité n'a guère pesé sur le comportement des ministres sociaux-chrétiens.

Ces indications nullement exhaustives, suffisent, pensons-nous, à faire apparaître le caractère mystificateur du « bien commun » dont les deux programmes seraient imbibés. Là où ils embrayent sur des revendications de la CSC, c'est en les interprétant de manière restrictive (exemple : les inégalités de revenus, les 36 heures). Sans doute, le projet de troisième circuit du travail, qui émane de la CSC, est-il retenu par les partis sociaux-chrétiens, mais nous pensons que ce projet présente des aspects très dangereux pour les travailleurs. Quant à la répression de la fraude fiscale, elle devient ici caricaturale, et l'objectif du contrôle ouvrier (voire de l'autogestion) est simplement escamoté. En échange, bien sûr, c'est l'apologie de la libre entreprise « performante et rentable » (PSC), et c'est l'exaltation de l'Etat présenté comme « le gardien de l'intérêt général ».

C'est le prix de l'interclassisme, qui masque les conflits mais ne peut les résorber.

Deux « familles » cohabitent depuis 1974 au PSC : la Démocratie chrétienne (DC) et le Centre politique des indépendants et cadres chrétiens (CEPIC). Depuis que M. Nothomb, ci-devant président du PSC a déclaré publiquement qu'il ne connaissait pas la DC (« Je ne connais que le PSC »), le CEPIC développe avec agressivité son combat contre « une gauche qui tend à dominer le parti ». Ses grands hommes sont MM. Vanden Boeynants, Saint Remy, Desmarts, Grafé, de Stexhe, Pirmolin. Il prend entièrement à son compte le projet cogestionnaire de réforme de l'entreprise, s'efforce d'utiliser le réel « malaise des cadres », résiste mal à la tentation poujadiste, s'en prend avec délices au « gauchisme » ertébéen. Son objectif : occuper le centre du PSC, lui rendre vigueur et dynamisme « et le souci du bien commun ».

Pour sa part, la DC avait apporté à la participation gouvernementale « un oui sans enthousiasme », et les bilans de cette participation sont généralement tristes. Il est difficile d'être ministre DC dans un gouvernement dominé par la droite et M. Califice en sait quelque chose. Les tensions entre sa base et la politique de M. Tindemans ont été telles qu'à deux reprises au cours des derniers mois, le ministre de l'Emploi et du Travail a prononcé un discours où il mettait explicitement en cause les principales options économiques du gouvernement dont il faisait partie. En dépit de l'inconfort de cette situation, il n'a pas abandonné son portefeuille, et au cours de la campagne électorale de mars-avril 1977, il a exalté

l'unité des sociaux-chrétiens. Le 17 avril, son nom a recueilli un nombre record de voix sur les listes du PSC. N'est-ce pas un éclatant exemple de récupération par la droite ?

Au CVP, l'hétérogénéité est moins apparente et la présence de mandataires de l'ACW plus massive. C'est la dernière expérience gouvernementale qui a cristallisé des oppositions. Nous avons signalé la position d'un Tjil Declercq. Ajoutons qu'au premier vendredi des grèves interprofessionnelles, la Fédération (flamande) des employeurs et cadres chrétiens a critiqué très vivement la grève, jugée démagogique, tandis que la Fédération nationale chrétienne des classes moyennes tirait son épingle du jeu, en exprimant la crainte que la grève n'aggrave la situation d'une série d'entreprises.

L'harmonie est d'autant plus illusoire que la notion de « mandataire de l'ACW » (ou celle de mandataire du MOC) est ambiguë. M. Gaston Eyskens, qui termine sa carrière politique comme président de la Kredietbank, l'a commencée à la JOC et a passé longtemps pour un mandataire de l'ACW. C'est le cas aussi de M. Jos De Saeger, qui fut jadis trésorier de la JOC, de P.-W. Segers, de P. De Paepe et de bien d'autres. Le brevet de mandataire fidèle de la classe ouvrière ne peut être accordé à vie.

QUEL AVENIR POUR LE G.P.T.C. ?

C'est précisément pour rompre avec l'interclassisme que s'est constitué le Groupement politique des travailleurs chrétiens (GPTC), reconnu par le MOC comme une de ses expressions politiques. Ses « options pour une société socialiste autogestionnaire » sont claires. Au-delà d'une vision lucide des mécanismes dont se sert le pouvoir capitaliste pour diviser et démobiliser les travailleurs, le GPTC définit son projet socialiste et indique sa propre fonction.

La lutte des classes est vue par le GPTC non seulement comme une réalité inéluctable, mais aussi comme une réalité dynamique et féconde, puisque « seule l'intensification de la lutte des classes provoquant la crise des institutions en place et aboutissant à un rapport de forces favorable à la conquête du pouvoir par les travailleurs, est susceptible d'assurer leur libération par l'instauration d'une société nouvelle, une société socialiste autogestionnaire. »

Projet socialiste : ce projet se veut global, en ce sens que les nouvelles structures à mettre en place ne peuvent se borner à assurer la propriété collective des moyens de production. Elles doivent de surcroît assurer par l'autogestion un mode de production et de gestion socialistes, ainsi qu'une planification sur la base du critère d'utilité sociale — elles doivent instituer un fédéralisme démocratique, assurer la promotion culturelle des travailleurs, bref, inaugurer un nouveau mode de vie en société.

Fonction du GPTC : si la conscience de classe est l'instrument privilégié de la stratégie de passage au socialisme, elle résulte elle-même d'une action de classe — « la pratique sociale du contrôle ouvrier mise en œuvre dans des collectifs de base » — ainsi que d'une organisation de classe, le GPTC, constituée en vue du regroupement des progressistes. « Le GPTC se veut le prolongement

politique conforme aux aspirations des travailleurs chrétiens dont l'action syndicale, mutualiste, coopérative, culturelle ou éducative a traditionnellement été dévoyée par sa récupération au sein d'organisations politiques et de partis pratiquant l'alliance de classes au nom d'un certain réalisme ou d'un prétendu bien commun, pour le plus grand bénéfice de la bourgeoisie capitaliste ».

Les options générales du GPTC l'on conduit à prendre position sur les responsabilités de la crise, laquelle s'inscrit « dans la logique même du régime capitaliste ». Cette crise, note le GPTC, le gouvernement Tindemans ne la combat pas, il la gère pour le plus grand profit de ceux qui portent la responsabilité exclusive de la situation, le grand patronat belge et international. « Pour sortir de la crise, déclare le GPTC, la seule solution conforme aux intérêts des travailleurs est de se mobiliser en vue d'une contre-offensive globale axée tant sur la défense des droits conquis que sur la présentation de revendications nouvelles ».

Sans préjuger de l'avenir, il faut bien constater que ce point de vue ne bénéficie pas d'une audience de masse.



En présentant à la presse le 21 avril dernier le mémorandum que le MOC destinait au formateur du gouvernement, M. Victor Michel a déclaré : « L'électeur a choisi la sécurité et a renforcé les partis traditionnels, mais les vrais problèmes demeurent. Il s'agit maintenant de constituer une majorité progressiste, c'est-à-dire qui soit résolue à prendre en mains les problèmes économiques, sociaux et institutionnels (...). Le MOC n'est pas du tout indifférent à la manière dont se feront les regroupements politiques et l'influence qu'exerceront demain les représentants du monde ouvrier. »

Oui, les problèmes demeurent. Notamment parce que d'épaisses barrières séparent encore action sociale et action politique.

Les problèmes demeurent. Et la longue marche vers l'union des forces ouvrières et démocratiques continue...

Philosophie et lutte des classes

Aborder le problème de la philosophie en quelques pages, implique l'obligation de traiter de grands problèmes en peu de mots. Il y a là, à la fois, un risque et une tentation ; risque de ne pas être compris ou pris au mot, celui-ci étant nécessairement elliptique, mais également tentation d'éluider les questions gênantes et les problèmes délicats dont on préfère traiter entre « spécialistes » à l'aide d'un langage quelque peu ésotérique.

Mais ces deux écueils étant communs à toute explication qui s'adresse à un large public, qu'il nous suffise ici de les avoir soulignés.

AU DEBUT : LA NON-DEFINITION

Il serait commode de commencer cet article par une belle définition de la philosophie, en général, comme « étude des problèmes les plus généraux » (1), ou marxiste comme « science des lois les plus générales du développement de la nature, de la société et de la pensée, des méthodes à employer pour connaître le monde et le transformer par voie révolutionnaire » (2).

1. Georges Politzer, « Principes élémentaires de philosophie », Ed. sociales, p. 20.

2. A. Spirkin, O. Yakhot, « Initiation au matérialisme dialectique et au matérialisme historique », Editions de Moscou, 1973, p. 14.

Cependant, ces définitions, à l'usage, posent plus de problèmes qu'elles n'en résolvent, dans la mesure où, comme nous le verrons par la suite, le problème philosophique relève plus d'une étude de ses fonctions et de ses rôles, que d'une délimitation préalable de son champ.

Retenons simplement de ceci que les définitions (nécessairement provisoires) proviennent de la pratique de la philosophie, et en sont en quelque sorte de momentanés aboutissements, plutôt que la philosophie ne découle de ce qu'on a dit d'elle définitivement.

Mais dire ceci, nous introduit déjà dans le domaine philosophique, et plus précisément, dans celui du matérialisme dialectique. Car, prétendre à la non-délimitation du champ philosophique (et donc à la limite à la disparition de LA philosophie), est la condition fondamentale d'une position matérialiste en philosophie. C'est cette position qui, détruisant le mythe de la philosophie (avec *un* but, *une* aspiration, *une* permanence, etc.) permet de fonder la distinction entre idéalisme et matérialisme, qui est constitutive de la science marxiste. Ceci n'implique pas, bien entendu, qu'il faille rayer l'expression « la philosophie » de notre vocabulaire (ce qui serait gênant, vu que le terme est commode), mais qu'il faut tenir scrupuleusement compte de la recommandation que nous a fait Michel Verret : « Sans doute devons-nous nous garder de nos propres phrases. Ceci dit non pour discréditer la parole, car la théorie elle-même ne s'exprime que par elle. Mais pour lui garder le poids de vérité sans lequel elle cesse d'être un acte utile » (3).

LA PHILOSOPHIE ET SES FONCTIONS

Si, comme nous l'avons vu, l'activité philosophique (ou philosophante) se laisse malaisément enfermer dans une définition, par contre, c'est au niveau de ses fonctions sociales qu'on parvient le mieux à l'identifier.

Tout d'abord — et c'en est la vision classique — la pratique philosophique exerce une *fonction dans la connaissance générale du monde*, en unifiant les idées issues de la pratique scientifique dans les différentes sciences (s'il s'agit de la philosophie matérialiste) ou en déformant la réalité pour en fournir un reflet mystifiant quand on a affaire à une philosophie idéaliste. Pour illustrer ceci, il suffit de penser à l'histoire de la philosophie où, depuis la Grèce ancienne jusqu'à nos jours, le débat autour de la science a été une des pierres de touche des différentes philosophies, avec des moments forts comme « l'affaire Galilée », l'évolutionnisme darwinien, la prise de conscience de la préhistoire, etc.

Mais ici, il convient de faire (de manière nécessairement schématique) la distinction entre science et philosophie. Alors

3. Michel Verret, « Théorie et politique », Editions sociales, 1967, p. 126.

que toute science se définit par un objet (ou champ) et une démarche qui peut lui être propre ou non (méthode), la philosophie, quant à elle, est, si l'on peut dire, la non-science ou encore la science sans objet, dans la mesure où elle tend à être la science unificatrice de la généralité des propriétés de tous les objets. Et, en ce qui concerne la méthode, la philosophie est, à la fois, méthode elle-même et réflexion sur la méthode utilisée pour aboutir à une connaissance quelle qu'elle soit.

Prenons un exemple classique, la philosophie de Kant prétend que les choses en soi sont inconnaissables et que nous ne connaissons des choses que leur apparence ou phénomène. Cette théorie de la connaissance implique une méthode qui sera bien différente de la méthode de connaissance que le marxiste mettra en action, car, pour ce dernier, le monde est connaissable de façon de plus en plus précise, notamment à travers le jeu dialectique de l'essence et du phénomène. Toute vision du monde répond donc à une méthode qui a fonctionné au moment de sa production, et toute méthode est issue d'une conception du monde.

Il ne s'agit pas d'un cercle vicieux, car méthode et conception du monde *se construisent ensemble*, et aucune ne précède l'autre. (Ces remarques ne visent bien sûr pas à régler le problème philosophie-science, dont l'approche à elle seule nécessiterait de nombreux articles, mais à fournir une clef qui nous permette *ici* d'aller plus loin.)

La deuxième fonction de la philosophie est celle que nous pourrions appeler « *politique* », en ce sens que « l'histoire de toute société jusqu'à nos jours n'a été que l'histoire des luttes de classes » (4), et que la philosophie tout au long de l'histoire a soit justifié l'ordre existant, soit contribué à le renverser. Il va de soi qu'une même philosophie peut jouer ces deux rôles à deux époques historiques différentes.

Cette deuxième fonction nuance et limite la première. En effet, tout n'est pas pensable à tout moment historique, et si la pratique scientifique entretient de si étroits liens avec les idées philosophiques (et réciproquement), c'est que les deux s'exercent dans une société donnée, caractérisée par un état bien défini de l'infrastructure et des superstructures.

C'est le marxisme qui, pour la première fois dans l'histoire, a donné conscience de lui-même au mouvement tendant à l'abolition d'une société de classes. Il en est résulté une *mutation radicale* dans la pratique de la philosophie dont on commence seulement à théoriser les effets. Cette mutation comporte d'ailleurs deux aspects indissociables. Le premier pourrait être appelé « *sociologique* » et le deuxième « *théorique* ». Et si l'on a beaucoup écrit sur cette dernière particularité qui a « ren-

4. Marx - Engels, « Manifeste communiste ».

versé » la conception même de la philosophie, par contre on ne semble pas encore avoir mesuré l'énorme transformation que le marxisme a introduite dans la théorie, en en retirant le monopole de la production à certaines couches de la classe dominante. Le marxisme, en fondant « la politique savante », rend chaque militant en mesure de théoriser sa propre expérience, comme une parcelle de l'expérience collective. La pratique théorique par là, se « démocratise » véritablement, ce qui est sans précédent (5). Cette mutation rendue possible par le développement des sciences d'une part et par la naissance et l'accroissement du prolétariat dans les premiers pays industrialisés (6), peut se résumer par la célèbre 11^e Thèse sur Feuerbach de Marx : « Les philosophes n'ont fait qu'*interpréter* le monde de différentes manières; ce qui importe, c'est de le *transformer* ».

LA PHILOSOPHIE REVOLUTIONNAIRE

Avant d'aborder le problème du marxisme, il nous faut faire un petit retour en arrière ; en parlant de la première fonction de la philosophie, nous avons été amenés à distinguer brièvement l'idéalisme du matérialisme ; à la lumière de ce qui a suivi, on pourrait aboutir à la conclusion — à laquelle malheureusement certains marxistes aboutissent — que toute philosophie idéaliste est réactionnaire par nature, alors que toute philosophie matérialiste serait, en soi, progressiste, voire révolutionnaire. C'est faux. Principalement à cause de l'anti-historicité de cette position. En effet, une philosophie en soi n'est ni révolutionnaire, ni réactionnaire, tout dépend du moment historique en cause et des forces en présence.

Prenons un exemple. Le matérialisme mécaniste du XVIII^e siècle français (Diderot, Helvetius, D'Holbach, d'Alembert, etc.), à l'époque où il était produit, en généralisant les acquis de la science de son époque et en particulier de sa branche la plus avancée, la mécanique, était essentiellement révolutionnaire, en fournissant à la bourgeoisie les armes théoriques dont elle avait besoin pour parachever sur tous les plans sa victoire sur la monarchie et la théologie.

Seulement, les années ont passé et le développement de la classe ouvrière, qui menaçait directement, et de plus en plus clairement, le pouvoir de la bourgeoisie, a entraîné que cette dernière voit se retourner contre elle l'arme de la philosophie qui lui avait tant servi avant 1789. Cependant, une fraction non négligeable de la bourgeoisie resta matérialiste, mais demeura également mécaniste. Il se développa alors un matérialisme

5. La création donc de ce besoin de philosophie vraie au sein des masses est à mon sens une des causes du bradage par la bourgeoisie de tout l'enseignement philosophique, qui peut se retourner contre elle, lorsque la production de la philosophie n'est plus le monopole de la classe dominante.

6. A ce sujet, on lira avec beaucoup de profit F. Engels « La situation de la classe laborieuse en Angleterre », Editions sociales, et Jürgen Kuczynski, « Les origines de la classe ouvrière », Hachette, 1967.

vulgaire, qui bien qu'ayant une base épistémologique différente des doctrines idéalistes, assumait de concert avec celles-ci la mystification et la justification de « l'ordre » capitaliste existant.

Un exemple contraire (idéalisme jouant un rôle progressiste), peut être pris dans l'importance que revêtit le christianisme à la fin de l'esclavagisme *au niveau des superstructures*.

Cette précision faite, revenons au marxisme, pour en souligner la *potentialité* révolutionnaire. Potentialité, car le marxisme pris *seulement* comme philosophie est aisément récupérable, sous forme académique, par exemple. Mais, à la différence des autres conceptions du monde, cette récupération le détruit et le défigure. Enseigner universitairement le marxisme, c'est-à-dire en dehors d'une pratique de la lutte des classes, revient au même que faire des cours de phonétique à des sourds-muets. Pourquoi ? Essentiellement parce que le marxisme, s'il est théorie de l'histoire, de l'économie de la philosophie (c'est-à-dire s'il en détient une vérité), est aussi théorie de l'action qui rationalise le monde. La philosophie nourrissant l'action et réciproquement.

La potentialité révolutionnaire du marxisme est donc ce mouvement constant qui va de la philosophie et de la science (7) à la pratique révolutionnaire.

LA LUTTE DES CLASSES EN PHILOSOPHIE

Abordons maintenant le fonctionnement « interne » de la philosophie, c'est-à-dire la manière dont les idées se disputent pour arriver à la dominance.

Il est à remarquer tout d'abord que « les philosophes ne sortent pas de terre comme des champignons, ils sont les fruits de leur époque, de leur peuple, dont les sucs les plus subtils, les plus précieux et les moins visibles s'expriment dans les idées philosophiques » (8).

Avant donc d'être en contact avec les « idées », le philosophe est plongé dans une classe, dans un milieu, et reçoit dans les universités (s'il est « professionnel ») un enseignement bien déterminé du point de vue idéologique et adapté aux exigences de la classe dominante. Et se dégager de l'idéologie dominante, ne se fait jamais automatiquement, mais en contact avec la réalité sociale que les idées dominantes justifient et que les faits démentent, et aussi — surtout — en participant au combat des travailleurs manuels et intellectuels pour le socialisme. Prendre une position marxiste dans notre société,

7. Au niveau de l'initiation, on peut reprendre à son compte sans trop de dégâts la formule d'Althusser : « La théorie marxiste-léniniste comprend une **science** (le matérialisme historique) et une **philosophie** (le matérialisme dialectique) », Positions, Editions sociales, p. 37.

8. Karl Marx, « Rheinische Zeitung », supplément au n° 195, 14 juillet 1942.

ce n'est jamais un acte qui va de soi et dépourvu de conséquences.

C'est donc ailleurs que dans le domaine de la spéculation que les idées prennent naissance. Elles sont produites par la pratique sociale. Or, cette pratique sociale étant le siège de contradictions multiples engendrées par la contradiction fondamentale qu'est la lutte de classes, les idées, mises en ordre dans des philosophies se combattent avec autant d'âpreté que les classes dont elles expriment la justification ou les aspirations.

En philosophie, comme ailleurs, la neutralité et l'apolitisme sont un mythe aussi dangereux que tenace.

En voie de conséquence, le problème de la vérité de telle ou telle philosophie ne saurait être posé — comme le prétend l'idéalisme — à l'intérieur de l'idéalité, mais doit être ramené à son véritable critère qui est la pratique sociale (9).

Aussi les mystifications idéologiques ne peuvent jamais être démasquées sans recourir au réel. Un des plus beaux exemples de ceci est la méthode utilisée par Marx (dans *Le Capital* principalement), pour démontrer la réalité de l'exploitation de la classe ouvrière. L'apparence tendrait à rendre le salaire comme équivalent du travail fourni ; cependant, *en pratique*, la plus-value est inséparable du mode de production capitaliste.

LES TACHES DE LA PHILOSOPHIE MARXISTE

Il s'agit tout d'abord de démasquer le fondement des doctrines idéalistes et réactionnaires en mettant à nu leur base de classe et leur fonctionnement mystificateur.

Un exemple de ceci nous est fourni par le pamphlet de Georges Politzer, « Le bergsonisme, une mystification philosophique », mais par bien d'autres textes encore, parmi lesquels le plus célèbre est « Matérialisme et empiriocriticisme », où Lénine détruit les thèses de Mach notamment.

La deuxième tâche du philosophe marxiste se comprend en liaison avec la nature de la vérité. En effet, la vérité n'est pas on ne sait quelle entité qui défie les siècles et a son siège dans quelque nuage. Aucune vérité n'est absolue, mais ne peut être que relative à un moment historique et à un stade d'évolution des techniques d'analyse et de vérification. Le marxisme n'y fait pas exception ; il est alimenté à l'heure actuelle par l'action et la réflexion des partis communistes à travers le monde. Figé, embaumé et découpé en citations, le marxisme meurt. Il est donc du devoir des philosophes de travailler de concert avec les chercheurs des autres disciplines et avec le

9. Pour ces problèmes, consulter le petit livre de Guy Besse « Pratique sociale et théorie », Editions sociales, 1965.

mouvement ouvrier tout entier, à développer et enrichir le marxisme-léninisme.

OU EN EST LA PHILOSOPHIE BOURGEOISE ?

Les derniers systèmes philosophiques progressistes que la bourgeoisie ait produits datent du XVIII^e siècle, aussi bien en France, qu'en Allemagne et en Angleterre. Depuis, quelques systèmes ont bien vu le jour au XIX^e siècle en parasitant la science, mais rien de véritablement neuf. La première moitié du XX^e siècle, par contre, vit surgir différentes doctrines qui pouvaient faire croire à un renouveau (personnalisme, phénoménologie, existentialisme, etc.). Si la fonction essentielle de ces philosophes a été d'enrayer l'avance du marxisme, elles ont cependant pu soulever des problèmes enrichissants pour les marxistes aussi.

En philosophie, la crise générale du capitalisme aboutit à la stérilité et à la répétition de plus en plus angoissée d'ailleurs face aux progrès du marxisme, de vieux thèmes plus ou moins déguisés sous des néologismes pompeux.

Or, c'est souvent cette image de morne répétition de lieux communs que la bourgeoisie parvient à imposer au large public désinformé. La manœuvre est évidente, il s'agit de discréditer *toute* philosophie (marxisme compris) et retirer par là une grande part des moyens théoriques permettant aux travailleurs de remettre en cause le système existant. Ce n'est pas parce qu'elle ne sert à rien, que la philosophie n'est pas ou mal enseignée dans notre pays (10), mais au contraire parce qu'elle n'est que trop utile.

Il ne s'agit donc pas d'être pour ou contre la philosophie dans l'abstrait, mais de participer à ce que la bonne philosophie acquière un statut dominant comme expression des intérêts des travailleurs. Et ceci n'est pas l'affaire des seuls philosophes.

APPRENDRE LA PHILOSOPHIE

La philosophie, comme la chimie, l'histoire et la technique de plantation de cacahuètes, s'apprend, s'étudie.

Contrairement à une idée trop répandue, l'étude de la philosophie ne présente pas de difficulté majeure ; les problèmes de compréhension les plus ardues proviennent de l'acquisition de la méthode dialectique de raisonnement, alors que toute notre éducation a tendu à nous habituer à penser métaphysiquement et à l'aide de catégories figées.

Par exemple, les expressions « de deux choses l'une... », « ou bien, ou bien », etc., reflètent cette tendance aux mauvais

10. En France, la situation est quelque peu différente, non pas que le régime giscardien ne veuille diminuer les cours de philosophie dans le secondaire, mais parce qu'il trouve dans le P.C.F. un défenseur farouche de cet enseignement.

raisonnements. Ainsi, si une pomme était ou bien mûre ou bien verte, le processus de mûrissement n'aurait jamais lieu. (Mais, rassurons-nous, la nature n'obéit pas aux métaphysiciens.) Au contraire, le raisonnement dialectique qui prend en compte le fait que le fruit qui mûrit est à la fois mûr et non mûr, permet seul la véritable compréhension du mouvement constitutif du réel.

Apprendre la philosophie est enfin un acte militant, en ce que sans des notions plus ou moins claires de matérialisme dialectique, non seulement en encourt le danger de se faire le porte-parole inconscient et involontaire de l'idéologie bourgeoise, mais encore on risque de ne pouvoir assumer pleinement le rôle d'avant-garde qui incombe à chaque communiste.

Publié par les Editions sociales pour la 1re fois
EN LIVRE DE POCHE

LE CAPITAL

KARL MARX

Texte intégral, suivi de pages inédites de Marx, de notes de F. Engels, d'index des noms, des œuvres et des matières.

Introduction de Paul Boccara.

L'évaluation dans l'enseignement, outil «objectif» pour sélectionner rapidement? *

L'après-guerre a vu l'expansion de l'université et de la recherche (1). La bourgeoisie croyait que la science pourrait résoudre ses problèmes liés à la recherche du profit (2). Les ouvriers par leurs luttes arrachèrent de meilleurs conditions de vie et ouvrirent ainsi les portes de l'université, si pas à leurs fils, du moins à ceux de la petite bourgeoisie.

Il y eut, en quelque sorte, convergence dans les faits entre d'une part la recherche du profit menée par les uns et la volonté de réaliser plus de justice sociale manifestée par les autres.

A la fin des années soixante, il devient clair que la technologie seule ne peut résoudre les problèmes politiques. La recherche tous azimuts perd de son intérêt pour la bourgeoisie.

Appliquant systématiquement sa politique de régression sociale au service des monopoles, le gouvernement Tindemans - De Clercq - Perin met fin à la convergence apparente entre les intérêts de classe des uns et des autres. L'accès de l'université ne peut plus être permis à « n'importe qui », la recherche ne peut plus se préoccuper de « n'importe quoi ». Le

(*) Ce texte a été discuté au sein de la Commission Education nationale du Comité central du PCB.

1. « L'Université, une crise dans la crise ». Cahiers Marxistes, octobre 1976.

2. « Des découvertes et des hommes », « Le Drapeau Rouge », 29-3-1977.

pouvoir veut contrôler l'un et l'autre et les soumettre aux intérêts des monopoles capitalistes : le projet Geens, la tentative d'instaurer un *numerus clausus* (3) sont des signes indubitables de cette politique.

Au cours d'une récente émission télévisée préélectorale, le ministre Herman a déclaré que l'école, qui fabrique des chômeurs, doit être restructurée. Il ne s'agit plus de distribuer n'importe quel diplôme ; il importe de revaloriser le travail manuel, a encore indiqué M. Herman. Comme si c'était l'enseignement qui secrétait le chômage, comme si pour la droite « européenne », la revalorisation du travail manuel ne signifiait pas, en fait, la sous-qualification des jeunes appelés à remplacer à terme la main-d'œuvre immigrée... (4).

Une lecture attentive des circulaires du Ministère de l'Education nationale fait apparaître que « l'évaluation » appliquée dans nos écoles a une fâcheuse tendance à répondre à des objectifs fort suspects sur le plan de la démocratie.

LA PEDAGOGIE AU-DESSUS DE TOUT SOUPÇON ?

Il est intéressant de suivre l'évolution de la pédagogie dans notre pays. C'est à l'U.L.B. que fut créée, en 1919, la première école de pédagogie de toute l'Europe ; on y compta le Docteur Decroly parmi les premiers professeurs. Cette école resta longtemps la parente pauvre, méprisée par les autres, accueillant principalement des instituteurs, des régents, pour lesquels cette école constituait la seule ouverture sur l'université.

C'est au début des années soixante, à la suite, notamment, du traumatisme produit aux Etats-Unis et dans les pays capitalistes européens par le lancement du premier satellite artificiel soviétique, que sont apparus les subsides pour une recherche en pédagogie (5).

Ils émanaient le plus souvent de la C.E.E. Les écoles de pédagogie prirent de l'extension, on engagea de nombreux jeunes chercheurs.

Actuellement, des subsides proviennent également du Ministère de l'Education nationale, particulièrement du département de l'organisation des études, qui, en plus, a pris l'heureuse initiative de publier une collection « *Pédagogie et recherche* », un peu trop luxueuse et coûteuse sans doute, mais où les chercheurs trouvent la possibilité de diffuser leurs travaux.

3. Circulaires De Croo - Humblot du 9-8-1976 introduisant entre autres le *numerus clausus* dans l'enseignement supérieur pédagogique et paramédical. Il était également question d'appliquer ce *numerus clausus* aux universités dès octobre 1977.

4. Des libéraux belges en parlent ouvertement. Pour sa part, M. Herman est prudent, car il doit compter avec le M.O.C.

5. « A propos de la lutte contre les handicaps socio-culturels », L. Gotovitch, Cahiers marxistes, février 1974.

Cette politique de subsides a entraîné une amorce de collaboration entre la recherche et l'enseignement, rapprochement qui devrait, en principe, être bénéfique à l'un comme à l'autre.

QUELLES SONT LES RECHERCHES A L'HONNEUR ?

Pendant les années soixante, les enseignants de l'Etat étaient informés et même entraînés au cours de stages aux problèmes des relations maître et élèves. Il était beaucoup question de dynamique de groupes. Gilbert Leroy, futur inspecteur de pédagogie dans l'enseignement supérieur pédagogique, publiait en 1970 « *Le dialogue en éducation*. Avant lui, en 1969, Gilbert De Landsheere, professeur à l'Université de Liège, publiait, par les soins du Ministère de l'Education nationale, les premiers résultats d'une recherche en cours : « *Comment les maîtres enseignent* ». A partir de l'observation d'instituteurs en train d'enseigner, on analysait les relations verbales qu'ils établissaient avec leurs élèves au cours de l'activité considérée. Ce travail suscita beaucoup d'intérêt ; en 1975, il en était à sa troisième édition, mais restée telle quelle.

Les recherches dans ce sens sont-elles bloquées ? Les nouveaux programmes pour l'enseignement primaire (délibérément provisoires et présentés par petits morceaux) comportent un fascicule traitant de « l'initiation sociale des enfants de six à douze ans », publié en 1973. Mais il est tellement peu « connu », qu'il n'est même pas repris comme document de base à utiliser dans le dernier programme (aussi provisoire) destiné à l'enseignement normal préscolaire et primaire, daté du 2 septembre 1976.

On y fait, par contre, la part belle à une autre orientation des recherches en pédagogie. Celles qui traitent de l'évaluation et de son corollaire, la définition des objectifs.

En 1971, De Landsheere publiait : « *Evaluation continue et examens, précis de docimologie* ». En 1974, cet ouvrage en était à sa troisième édition « revue et augmentée ». Les recherches se portent-elles mieux dans ce domaine ? En 1975, le même De Landsheere publiait « *Définir les objectifs de l'éducation* », suivi de près, sur le même sujet, par L. Vandevelde, professeur à l'U.L.B.

A présent, il n'est plus question que de la définition des objectifs et de l'évaluation qui en découle de la maternelle à l'université, dans toutes les branches : les inspecteurs ne parlent plus que de cela.

La Fédération belge des Professeurs de Géographie vient de publier, avec l'aide de la Commission des Communautés européennes et la C.G.E.R., le résultat d'un colloque tenu en juin 1976, définissant les objectifs en géographie.

Le congrès des professeurs de dessin et d'éducation plastique du 27 avril 1977 s'ouvre par « une réflexion sur les objectifs de l'éducation esthétique » par L. D'Hainaut, professeur de pédagogie à l'Université de Mons.

En liaison avec l'Université de Liège, une opération appelée « *Prédict* » se déroule dans les premiers degrés de l'enseignement primaire des écoles de l'Etat. Conçue d'abord pour observer les enfants dans leur apprentissage de la lecture, cette expérience aidait les instituteurs à prendre conscience des difficultés rencontrées, afin de rendre leur action plus efficace. Depuis l'année passée, elle a pris une autre orientation. C'est le rendement des enfants qu'on évalue suivant des séquences de temps très rapprochées, et des séquences d'apprentissage parcellaires, ce qui permet à certains enseignants de prévoir des échecs dès le mois de janvier de la première année !

Dans cette interaction recherche, enseignement, qui oriente qui, et vers quoi ?

LES AVATARS DE LA RENOVATION DE L'ENSEIGNEMENT

L'historique de cette rénovation (6) permettrait peut-être de répondre à cette question.

L'idée-pivot des progressistes qui, avant la guerre et dans la Résistance, réfléchirent au problème de la démocratisation de l'enseignement secondaire, était de reculer l'âge des choix définitifs. Notre système cloisonné en professionnel, technique, moyen, humanités, obligeait les enfants à choisir leur voie au sortir de l'école primaire, c'est-à-dire à douze ans. Ces choix, le plus souvent arbitraires, décidés par les parents, aboutissaient (et aboutissent toujours) en fin de compte à une véritable ségrégation sociale.

Les centres P.M.S. constataient que 80 % des choix effectués à douze ans étaient infirmés à dix-huit ans, alors que 80 % des choix effectués à quinze ans étaient confirmés à dix-huit ans.

Ces mêmes centres mettaient en évidence que la maturation verbale des enfants de milieux socio-culturels défavorisés est plus tardive (6).

Il apparaissait donc comme fondamental, dans la perspective de la démocratisation de l'enseignement secondaire, de reculer l'âge des choix à quinze ans. Et de dispenser à tous les jeunes adolescents de douze à quinze ans la même formation, la plus épanouissante possible, intégrant les formations techniques et esthétiques, donnant le temps à la maturation d'opérer.

C'est la réforme qu'essaya de réaliser Léo Collard. Ce furent les « cycles d'observation et d'orientation », regroupant les élèves pendant trois ans pour des cours communs : le « tronc commun ». Cette expérience rencontra beaucoup d'opposition. Elle « nivelait vers le bas », affirmait-on, mais rien ne fut prouvé : aucune analyse sérieuse des résultats ne fut entreprise, on se contenta d'impressions, et on la laissa mourir de sa belle mort.

6. « La réforme de l'enseignement secondaire » Andrée Terfve, Cahiers marxistes, mars-avril-mai 1970.

Un nouveau projet se pointait à l'horizon. Projet qui semblait faire l'unanimité de la direction de l'Enseignement catholique, de l'Institut Rogier, des Enseignants socialistes, de l'actuelle F.E.B. Projet auquel ont participé, dans un esprit de continuité, les ministres Janne (socialiste) et Van Elslande (C.V.P.), leurs successeurs libéraux Grootjans et Toussaint, pour être réalisé par les socialistes Dubois et Vermeylen, poursuivi et consolidé par Toussaint (bis) et W. Calewaert, et après eux par De Croo (P.V.V.) et Humblet (P.S.C.)

Ce consensus s'explique peut-être, lorsqu'on sait qu'il s'agit d'un projet discuté à l'échelon européen qui englobe tout l'enseignement, du maternel au supérieur (celui qui envisage de mettre les enfants à l'école primaire dès l'âge de cinq ans et d'effectuer une première sélection à huit ans, ce qu'on appelle chez nous le cycle de cinq à huit ans) (7).

Projet qui, sous les discours respectueux de la démocratisation, bannissant toute sélection précoce dans l'enseignement secondaire, introduisait cependant une structure en trois degrés. Au départ, la première période de la première année est consacrée à l'observation des élèves leur permettant, dès la fin de la première année, d'opter pour l'une ou l'autre orientation. Parce qu'au niveau européen, on affirmait que la démocratisation n'implique pas une formation unique pour tous les élèves. Qu'elle postule, au contraire, une formation différenciée correspondant aux intérêts et aux aptitudes des enfants (8).

Et c'est ainsi que la loi — votée le 19 juillet 1971 — organise quatre types d'enseignement secondaire : le général, le technique, le professionnel, l'artistique, une finalité courte et une finalité longue (la transition).

Dès avant le vote de la loi, les enseignants communistes dénonçaient l'aspect antidémocratique de la restructuration de l'enseignement secondaire(9) : cloisonnements synonymes de ségrégation sociale, retour aux choix précoces, mais répondant aux vœux de la F.E.B. ! (10).

L'application des recherches sur l'évaluation et la définition des objectifs s'inscrit donc dans cet enseignement secondaire, où persistent les cloisonnements, où l'on n'accorde qu'une petite année à l'enfant pour faire valoir ses aptitudes. « Aptitudes » qui permettent de l'orienter vers « l'enseignement-qui-lui-convient »... en toute démocratie !

7. « L'éducation demain », Bertrand Schwarz, Aubier Montaigne, 1973.

8. Rapport Dejardin au Sénat sur le projet de loi relatif à la structure générale de l'enseignement secondaire, 19-3-1971.

9. Un projet de loi relatif à la structure générale de l'enseignement secondaire. L'enseignant communiste (fédération bruxelloise), 10 mars 1971.

10. « L'enseignement secondaire général : organisation générale », Ministère de l'Education nationale, 1974.

QU'EST-CE QUE L'EVALUATION ?

Les examens constituent la forme la plus connue de l'évaluation. Ils sont critiqués depuis pas mal d'années. Se situant dans un laps de temps très court par rapport au temps passé à l'apprentissage, ils présentent de sérieux inconvénients : la vie normale demande une réussite régulière, quotidienne, en quelque sorte. Réussir des épreuves pendant quinze jours, un mois, est-ce une preuve suffisante ? Cette situation d'examen suscite d'ailleurs chez certains une anxiété telle qu'elle les défavorise, alors qu'elle avantage injustement ceux que les coups de collier brefs stimulent.

Les promoteurs de l'Education nouvelle ont depuis longtemps préféré aux examens, le travail journalier, les contrôles réguliers s'échelonnant sur toute une année.

La subjectivité de la cotation a été également mise en évidence. Des expériences ont prouvé que, pour un même travail, des examinateurs différents donnaient des cotes allant de 2/20 à 18/20 !

Il fallait donc s'orienter vers une évaluation plus objective. La suppression des examens, l'introduction d'une évaluation continue objective sont des conceptions auxquelles se sont ralliés les promoteurs de la rénovation de l'enseignement.

QUELLES SONT LES BASES DE CETTE EVALUATION « OBJECTIVE » ?

Différentes sources convergent. Celle de la *psychologie néo-behavioriste*, dont le père est l'Américain Skinner, et qui est liée au développement de l'enseignement programmé (11).

Le principe de base est le conditionnement opérant, c'est-à-dire celui qui aménage l'environnement de telle manière que l'individu effectue l'apprentissage sans erreur. Cela implique un morcellement de la matière à enseigner de plus en plus précis, une analyse exhaustive de toutes les difficultés, mini-difficultés éventuelles qui permettent d'*accélérer* l'apprentissage en réduisant les possibilités d'erreur. Ceux qui savent où mène l'apprentissage sont les programmeurs ; quant à celui qui apprend, il suit le cheminement déterminé sur base d'échantillons considérés statistiquement comme valables. Celui qui apprend se soumet, par la force des choses, à la manière dont d'autres ont compris pour lui la matière à assimiler.

On voit fort bien ce qu'un tel enseignement présente comme intérêt dans l'apprentissage de la manipulation d'un appareil, où les erreurs éventuelles risqueraient d'être fatales à l'appareil, ou bien lorsqu'il faut se préparer rapidement à un examen

11. « La révolution scientifique de l'enseignement », B.F. Skinner, Dessart, Bruxelles, 1968.

portant sur des contenus précis. Examen qui a d'ailleurs de plus en plus de chances de s'inspirer de ce même néo-behaviorisme. Comme c'est le cas pour l'obtention du permis de conduire.

On y trouve notamment les questions à choix multiples, c'est-à-dire pour lesquelles des réponses plus ou moins vraisemblables mais inexactes ou incomplètes sont présentées à côté de la réponse exacte. Le candidat choisit la réponse qui convient. En lui fournissant la réponse, on lui évite la difficulté que présente en soi la formulation, et les réponses présentées sont telles que le jeu du hasard est éliminé.

Dans la mesure où le contrôle porte sur une matière précise, pour laquelle la question se posera toujours sous forme de choix à effectuer entre des possibilités multiples mais limitées, comme en pharmacologie pour les médecins, ce genre d'enseignement et de contrôle est intéressant.

Mais là où il s'agit de formation intellectuelle, chez l'enfant et l'adolescent, la démarche personnelle devient fondamentale et non plus la rapidité d'acquisition et la suppression des erreurs éventuelles, bien au contraire. La réussite facilitée peut-elle être formative ? L'absence d'échange, de dialogue entre pairs et avec le maître rend cet enseignement difficilement supportable à trop haute dose et accentue les tendances individualistes que notre société développe particulièrement chez les intellectuels.

Les enseignants qui se trouvent dans l'enseignement technique et professionnel travaillent souvent avec des enfants qui éprouvent des difficultés de formulation. Ils sont donc tentés d'appliquer les contrôles par questions à choix multiples, comme les y invitent d'ailleurs les circulaires (10), parce que ces derniers permettent, dans une certaine mesure, de « différencier les connaissances de la formulation ». Ils permettent en quelque sorte à ces enfants de réussir dans des branches telles la langue maternelle, l'histoire...

Mais est-ce réellement une réussite ? Ou une illusion de réussite qui leur permet d'obtenir un diplôme qui est par ce fait même dévalorisé ? L'ouvrier face à son patron doit pouvoir formuler ses revendications, il ne recevra pas un formulaire où il lui suffira de souligner la bonne réponse.

L'évaluation, dans ce cas, rassure en apparence des enfants à la scolarité déjà lourde d'échecs, mais en même temps n'avalise-t-elle pas l'idée que certains individus n'ont pas *besoin d'apprendre à formuler* ?

Certes, ce point de vue ne peut être affirmé clairement : les forces démocratiques de notre pays ne l'admettraient pas. On préférera parler « d'aptitude » au non-verbal, si pas d'inaptitude à la formulation. Quel sera donc le type d'enseignement qui conviendra ?

Et la pédagogie de la réussite ne serait-elle pas, dans le contexte actuel, une pédagogie qui ne vise pas tellement à aider les enfants à surmonter leurs difficultés, mais à trouver les moyens de se satisfaire de leur sort ?

AUTRE SOURCE : LES TAXONOMIES DES OBJECTIFS EN PEDAGOGIE

Parmi les systèmes de gestion scientifique des entreprises, s'est développé aux E.U. un système de prévision à long terme ayant recours à la méthode dite « arbre d'objectifs » (12). Cet arbre, une fois établi, sert de système d'évaluation des divers problèmes, tâches et objectifs de l'entreprise. Ce qui ne convient pas aux règles du système établi est envoyé sur une voie de garage, sinon éliminé. Il n'y a pas lieu de conformer au système ce qui est gênant. Certains spécialistes illustrent la méthode de l'arbre des objectifs en citant l'action de ITT au Chili !

L'enseignement étant sans doute considéré comme une « entreprise », des chercheurs américains, autour de Bloom, se sont attachés à étudier les objectifs en pédagogie. Ils ont rassemblé une très grande quantité de questions d'examens élaborées par les professeurs dans leur pratique quotidienne. A partir de là, cette équipe a entrepris une classification hiérarchisée des objectifs poursuivis par ces enseignants qui lui avaient fourni les documents (13).

Les résultats obtenus présentent un intérêt certain et sont un outil de travail fort utile. Cette taxonomie aide l'enseignant à préciser ce qu'il a l'intention de faire, de proposer à ses élèves.

Veut-il que ses élèves connaissent la matière, ou la comprennent, ou bien sachent l'appliquer, l'analyser, ou encore élaborer des synthèses, ou, dernier point, jugent la matière, c'est-à-dire l'évaluent ?

Ce qui tente les enseignants, ce sont les opérations mentales qu'elle met en évidence, les attitudes intellectuelles et non les contenus. Ce qui pourrait faire de cette taxonomie un outil de formation intellectuelle, un outil qui permettrait de rendre « intelligent ».

UNE ENTOURLOUPETTE SCIENTIFIQUE

Les gestionnaires de notre enseignement s'intéressent très particulièrement à ces recherches, nous l'avons signalé plus haut. Ils y ont trouvé eux les éléments « scientifiques » d'une évaluation des aptitudes des élèves, donc d'une « orientation » rapide et efficace.

12. « Organisation et gestion », Germain Gvichiani, Moscou, 1974.

13. « Taxonomie des objectifs pédagogiques », tome I « Domaine cognitif », tome II « Domaine affectif », Montréal, 1969-1970.

Aucune étude n'a été faite pour vérifier la concordance éventuelle entre le développement intellectuel des enfants et des adolescents et les niveaux décelés à partir d'une analyse des questions posées sur des contenus, des matières intellectuelles.

Mais n'empêche, en collaboration avec les universités (Bruxelles, Liège, Mons), un tableau des opérations mentales a été établi à partir de la taxonomie de Bloom ; il a été fourni aux enseignants avec un tableau d'analyse du comportement. Grâce à ces tableaux sont déterminées les « aptitudes » des élèves (10).

Dans le tableau d'analyse du comportement, il est précisé qu'« un certain nombre de comportements directement observables chez les élèves... ont été retenus comme pouvant signifier certaines attitudes ayant une incidence sur le rendement pédagogique ». On peut y lire entre autres : tenue sale et débraillée..., soins excessifs..., imposer son opinion personnelle, faire accepter son avis après écoute des autres..., recherche de l'autre sexe..., s'oppose systématiquement à l'autorité..., refus de participer à la prise de décision (tiens, tiens..., pour ceux qui refusent la participation ou la gestion associative ?).

Quand et où a-t-on déterminé la valeur prédictive de tels comportements ?

Certains d'entre eux relèvent ostensiblement d'attitudes politiques, c'est la raison pour laquelle beaucoup d'enseignants refusent de jouer à l'enquête « policière ».

Quant au tableau des opérations mentales, il comporte « des indications sur les techniques de construction des questions ». Dans les premières circulaires signées Dubois, Hurez, l'ambiguïté existe ; sont-ce des objectifs à atteindre en enseignant, sont-ce des outils pour juger son travail d'enseignant, ou bien des moyens d'évaluer les aptitudes des élèves ?

La circulaire signée Humblet, datée du 2 avril 1976, imposant à tout l'enseignement secondaire les modalités d'évaluation du renové... comme première étape de sa généralisation, est plus claire.

Il s'agit d'assurer une carrière scolaire aussi épanouissante que possible à l'élève... « Il convient de se soucier des divers aspects de sa personnalité et d'une manière générale des différents éléments qui peuvent influencer son comportement scolaire : savoirs et savoir-faire, intérêts, aptitudes intellectuelles et psychomotrices, maturité affective, situation familiale, état de santé... ». « Une EVALUATION PREDICTIVE est l'aspect fondamental de l'évaluation... A un primaire indifférencié succède un *secondaire à formations multiples*... Aider l'élève à découvrir l'orientation *d'études* qui lui convient... ». « Une évaluation corrective... ». « Proposer éventuellement en cours d'année et dans les limites de temps fixées réglementairement un changement

d'orientation pour tel élève ». L'appréciation de la conduite et de l'éducation... Ces observations porteront principalement sur le comportement social de l'élève, son souci de l'ordre... Et, pour terminer : « Notre enseignement secondaire est chaque jour à construire et à améliorer. C'est spécialement vrai pour l'élaboration *d'une évaluation valable des études* ».

EVALUATION = PAPERASSERIE ET ALIBI SCIENTIFIQUE

En fonction de tout ce qui précède, nous pouvons imaginer le scénario d'évaluation vers lequel on veut nous entraîner. Les professeurs outillés scientifiquement ont observé pendant un an votre enfant. Ils ont constaté son aptitude à reproduire des connaissances, mais l'enfant formule difficilement, il n'arrive pas à la compréhension, ni à l'application. Pour son épanouissement personnel, ils vous conseillent donc de l'orienter vers l'option de base qui lui convient : le technique. Ainsi il ne doublera pas, ne perdra pas de temps, et pourra même être très vite diplômé. L'évaluation semble s'appeler corrective, parce qu'elle permet de changer l'enfant d'orientation.

Cette manie de l'évaluation est vraiment généralisée, des tableaux d'analyse comportementale existent même au niveau de certains jardins d'enfants sous forme de cartes à soumettre à des ordinateurs qui fichent l'enfant. C'est le cas à Alost notamment. L'institutrice maternelle ne pensera-t-elle pas connaître l'enfant, parce qu'elle a rempli consciencieusement la fiche ? Ne pensera-t-elle pas avoir terminé son travail, être en ordre, puisque sa fiche l'est ? Et voilà comment les « aptitudes » des enfants sont fixées... et figées.

Mais imagine-t-on le travail représenté par le remplissage de ces tableaux pour un enseignant ? A raison de dix attitudes par élève demandées dans certaines écoles, pour un total de deux cent cinquante élèves secondaires, à remplir deux fois par an, en plus de son travail normal de préparation et de corrections, cela laisse rêveur sur la possibilité réelle de donner des avis valables. Quand on songe aux erreurs d'aiguillage que l'on trouve déjà dans l'enseignement spécial, où l'orientation est faite par des professionnels, on peut effectivement émettre des craintes quant à la valeur d'une telle évaluation.

Cette manie est telle que déjà en octobre dernier, la F.A.P.E.O. s'en plaignait ; elle demandait : « que les enseignants contrôlent moins et prennent plus de temps pour enseigner ».

Le danger est apparent partout : à tous les niveaux, on évalue. Comme on ne prend plus le temps d'enseigner, comme on ne laisse plus le temps à la maturation d'opérer, on évalue en fin de compte ce que les enfants apprennent en dehors de l'école, *on sélectionne socialement plus efficacement que jamais.*

EN CONCLUSION

La généralisation de l'évaluation continue, telle qu'elle vient d'être décrite, a été la première mesure de généralisation d'un rénové, lui-même vidé de sa substance démocratique. Elle se fait au moment où le gouvernement mène une politique générale de régression sociale. Les remous d'opposition suscités chez les enseignants « traditionnels » par la généralisation de *cette évaluation-là* peuvent s'expliquer autrement que par « la résistance au changement ». Notion considérée dans l'absolu et qui sert d'argument massue pour culpabiliser les enseignants. Pinochet n'a-t-il pas été « un changement » pour le peuple chilien ? Il y a des changements qui doivent être combattus !

Mais pour l'évaluation, ce n'est pas facile. Les textes sont ambigus. Le secours de la science, l'enseignement programmé, la définition des objectifs, sont des outils ressentis comme utiles, l'évaluation est une nécessité, et l'évaluation continue est plus formative, plus juste que les examens.

TOUT EST DANS L'OBJECTIF FONDAMENTAL POURSUIVI, dans la prise de conscience que cet objectif, au niveau du pouvoir, n'est pas celui des progressistes.

Ce n'est pas facile, parce que l'enseignement rénové a été réalisé dans la confusion avec un consensus qui va des socialistes aux libéraux en passant par les sociaux-chrétiens. Que la notion « d'aptitudes » pour orienter les enfants se retrouve même dans les textes de la C.G.S.P.

Que les enseignants du rénové vivent ce rénové dans le cadre d'une seule école, la leur, et que là, sur la lancée des premiers espoirs, ils peuvent effectivement encore réduire la portée antidémocratique des mesures actuelles, ils peuvent vouloir réellement observer les enfants. Mais ils ne peuvent ni changer les structures... ni hâter les maturations.

Ce n'est pas facile, parce que les chercheurs, craignant le chômage, sont souvent dociles. Il faudrait que les travaux des définisseurs d'objectifs deviennent des outils de réflexion sur la manière d'enseigner, que les deniers publics soutiennent des chercheurs qui essaieraient de résoudre le problème suivant : *comment faire pour que pratiquement tous les enfants arrivent à réussir les différentes étapes de l'apprentissage d'une formation générale de base commune à tous les enfants au moins jusqu'à quinze ou seize ans ?* Des recherches qui renoueraient avec celles qui sont axées sur les relations sociales, les relations maître et élèves, élèves et élèves, la socialisation de l'apprentissage, proches des méthodes actives. Ces recherches sur les relations sociales devraient aussi viser à réaliser une évaluation démocratique décidée par une équipe d'enseignants sur base de faits précis, discutés avec l'élève et non plus sur base de tableaux, de papiers à remplir qui figent les renseignements, étiquettent l'élève, bref bureaucratisent !

Il faudrait que l'argent de la collectivité favorise les recherches qui contribuent à démocratiser l'enseignement et non celles qui accentuent son caractère sélectif et élitiste.

Mais l'essentiel, ce n'est ni la recherche, ni même l'évaluation. L'essentiel, ce sont les structures, l'orientation politique générale de l'enseignement.

Il faut donc repenser le rénové, il faut réellement supprimer les cloisonnements du secondaire et éviter de les introduire dans le primaire par le biais du cycle cinq à huit ans notamment.

Le ministre français Haby, en introduisant le même type de réforme élitiste, s'est heurté à une forte opposition généralisée, syndicats d'enseignants, parents d'élèves. Il n'a même plus été élu !

Chez nous, une première prise de conscience s'est manifestée clairement contre la politique menée actuellement. Le secteur enseignement C.G.S.P. a dénoncé le caractère élitiste du cycle cinq à huit ans, il a dit non à l'expérience.

Au sein de ce qu'on nomme la communauté éducative, il est seul. Jusqu'à présent.

AUX EDITIONS SOCIALES

MONIQUE SEGRE :

Ecole, formation, contradictions

De la réforme Berthoin-Fouchet à la réforme Haby

L'échec scolaire : doué ou non doué ?

publié avec la collaboration du Groupe français d'éducation nouvelle.

(Chaque volume : 20 FF.)

Notes sur Rubens et son temps

I. « CE FUT L'EPOQUE DES GRANDS PEINTRES »

Où ? Dans les Pays-Bas. Quand ? Sous les Archiducs (ou à peu près). Pourquoi ?... Voilà le problème.

A ces points d'interrogation, les manuels d'histoire ajoutaient encore, comme à plaisir, ces questions (1) dont l'énoncé fit frémir des générations d'élèves :

1) Enumérez les causes qui expliquent le déclin de la puissance espagnole au XVII^e siècle.

2) Dans les Pays-Bas, à quelles difficultés se sont heurtés les archiducs Albert et Isabelle ?

3) Pourquoi Philippe III a-t-il tant hésité à conclure la Trêve de Douze Ans avec les Provinces-Unies ?

Fuyant avec précautions les réponses tant attendues pour nous plonger dans l'étude (ou l'essai de mise au point) des courants essentiels de l'histoire des dernières années du XVI^e et du début du XVII^e siècle, nous devrions aussitôt avouer l'extrême perplexité de ceux qui décident de s'interroger sur ce passé et l'ampleur déraisonnable de la tâche entreprise. Pourtant, celle-ci ne semble pas décourager les producteurs de récits historiques qui envahissent l'étalage des librairies, par ces temps bénis du quatrième centenaire de la naissance de Rubens.

(1) Extraites du manuel de G. Michel et H. Dorchy, *Les Temps Modernes et Contemporains, de la fin du XVI^e s. à 1848*, Liège, 1965, p. 29. Nous épargnerons au lecteur la question n° 4 (Quel avantage présentait pour la France l'acquisition de la Catalogne et du Roussillon en 1659 ?), vu l'extrême facilité de la solution.

Rubens avec planches en couleurs et en noir et blanc, Rubens comme devoir d'éloquence pour ministres de la Culture, Rubens expurgé et raconté aux enfants, Rubens dans les foyers et sur les calendriers, Rubens partout... Ne faisons pas la fine bouche. Sans appel à l'enthousiasme forcé, ni recours au dénigrement de l'esthète blasé, il faudrait risquer l'impertinente question : En quoi les tableaux de Rubens, avec leurs Vénus callipyges, leurs Grâces de deux cents livres chacune, leurs Silènes au bord du coma éthylique, etc., peuvent-ils aujourd'hui m'émouvoir, m'amuser ou m'intéresser ?

Par méfiance pour les réponses toutes faites et entêtement face aux questions qui demeurent jusqu'à nos jours, nous nous efforcerons de retracer les grandes lignes de l'époque où cet artiste vécut et nous tenterons de discerner le mouvement social et économique du siècle et du lieu où il œuvra. Modeste sans doute, le résultat espéré de ces quelques pages sera d'aider à la découverte d'une œuvre dont l'intérêt grandirait encore plus, si un réel mouvement culturel de masse pouvait faire valoir enfin, en Belgique, l'héritage artistique abrité par les musées. Cette tâche-là dépasse la nôtre et elle ne peut sûrement pas laisser insensibles les militants des organisations progressistes.

II. SIECLE DE MALHEUR ET SIECLE D'OR

L'historiographie d'antan se plaisait à montrer l'époque de Rubens sous les couleurs les plus sombres et, depuis les premiers travaux historiques du siècle dernier, notre histoire nationale était sensée malheureuse, voire même apocalyptique, tout au long du XVII^e siècle. Tandis que le Sud souffrait mille maux (fermeture de l'Escaut, guerres dévastatrices, etc.), les Provinces-Unies connaissaient l'enchantement d'un « Gouden Eeuw ». Ce cliché a été réduit en miettes et balayé par l'historien belge J.A. Van Houtte (2), mais il reste une foule de problèmes à explorer pour cette époque.

Si nous réservons notre attention au règne des Archiducs (1598-1621) et à la gouvernance de l'archiduchesse Isabelle (1621-1633), la première image présente à notre mémoire est celle d'une « éclaircie ». Cette impression, toute scolaire, provient du souvenir de la Trêve de Douze Ans (1609-1621) et du travail d'un autre historien, Victor Brants (3), dont l'œuvre reste primordiale, mais doit être soumise à un décryptage idéologique. En effet, cet auteur crut sincèrement aux vertus du système « sociologique » de F. Le Play, dont il se fit l'apôtre en Belgique. Quand on sait les fondements de ce système (préservation de la paix sociale, prééminence du patronage,

(2) *Onze zeventiende eeuw, « Ongelukseeuw » ?*, Bruxelles, 1953.

(3) Grâce à lui, nous possédons une édition des lois et ordonnances des Archiducs et quelques synthèses, dont *Albert et Isabelle. Etudes d'histoire politique et sociale*, Louvain-Paris, 1910.

obsession du respect du Décalogue dans les relations sociales, etc.), il ne nous surprendra pas de lire, sous la plume de Brants, l'éloge du « relèvement moral » du pays, dû — selon lui — à l'activité bienfaisante des Archiducs. Cette imagination sociologique de style Second Empire a la vie dure, elle parcourt encore les manuels scolaires et embellit toujours l'hommage officiel rendu aux mânes de Rubens, peintre de la Cour des Archiducs (4).

Quelques repères chronologiques s'imposent pour arriver à une meilleure compréhension. La vie de Rubens (Siegen 1577 - Anvers 1640) doit s'inscrire dans une période (5) légèrement désaxée : de 1585, année dont on retiendra l'épisode de la chute d'Anvers qui marque l'écrasement de la rébellion protestante dans les Pays-Bas méridionaux, à 1648, c'est-à-dire l'année du Traité de Munster par lequel l'Espagne reconnaît l'existence des Provinces-Unies. Césure classique, certes, et dont un marxiste sourcilieux pourrait s'étonner, mais qui offre l'avantage de montrer l'importance des phénomènes militaires, diplomatiques (et l'on sait que Rubens eut des activités de ce genre) et laisse supposer les mouvements économiques enchevêtrés qui y sont sous-jacents.

On devine immédiatement l'importance du mouvement de rébellion contre le gouvernement catholique et espagnol pour la destinée du peintre qui fut le chantre du pouvoir établi et de la religion du prince. Rubens joua un rôle dans la politique des gouvernants et occupa une place privilégiée dans la société fortunée de son temps, à un échelon dépassant les Pays-Bas méridionaux. Cependant, des liens nombreux et puissants le rattachent à ce pays et, en particulier, à la ville d'Anvers.

Jean Rubens, échevin d'Anvers et futur père de l'artiste, quitta cette ville en 1568, l'année où les têtes d'Egmont et de Hornes roulèrent sur le pavé de Bruxelles. Pierre-Paul Rubens est donc issu d'un de ces nombreux notables de l'émigration anversoise, particulièrement attirée par le refuge de Cologne. Indépendamment des aventures tout à fait exceptionnelles de Jean Rubens, on ne peut se tromper sur le milieu social de plusieurs familles anversoises fuyant à l'étranger la répression du duc d'Albe et de ses successeurs. Il s'agit d'une bourgeoisie marchande qui conserva des liens étroits avec sa ville d'origine et dont certains éléments réintégrèrent même leurs foyers après quelques années. La famille Rubens - Pypelyncks ne fait

(4) Certaines notices à prétention historique, parues dans la presse conservatrice, font chorus. Ainsi, selon J. Gérard dans *La Libre Belgique* (27 décembre 1976), « P.-P. Rubens appartient à cette bourgeoisie belge sans le moindre complexe qu'on voit aussi à l'aise devant un souverain que parmi le peuple de ses villes »...

(5) Pour la période qui précède, l'ouvrage de l'historien hongrois Tibor Wittman, *Les Gueux dans les « bonnes villes » de Flandre (1577-1584)*, Budapest, 1969, donne d'utiles indications et fournit un effort de réflexion marxiste.

pas exception (6). Vers 1588, la veuve Rubens retourne avec ses enfants (dont Pierre-Paul, né le 28 juin 1577) à Anvers.

Quelle ville, quel pays le jeune Rubens a-t-il alors découverts ?

III. LES PAYS-BAS ET ANVERS

Revenons un peu en arrière. Le règne de Philippe II a laissé une réputation sinistre et le personnage lui-même s'est acquis une renommée encore plus calamiteuse. L'opinion s'est souciée d'abord des péripéties légendaires de la haute politique de ce règne, mais négligea souvent d'autres événements remarquables, parmi lesquels nous rangerons la « révolution des prix » du XVI^e siècle, consécutive — mais en partie seulement — à l'afflux de métaux précieux venus du Nouveau-Monde, et l'accumulation fabuleuse de capitaux marchands.

Pour nos régions, il serait tout à fait concevable d'appeler cette époque « l'âge d'or des brasseurs d'affaires ». Parmi eux, citons Gilbert van Schoonbeke à Anvers et Jean Curtius à Liège. Gros entrepreneurs, grands manieurs de finances, fournisseurs des armées, tous ceux-ci faisaient fortune, fortunaient leur entourage, mais bouscullaient les anciens rapports de production sans les détruire de fond en comble. Dans ce contexte, la ville d'Anvers (7) est, à la fois, un cas et un exemple. La métropole regorge de marchands autochtones et étrangers, de monnaies et de métaux précieux ; elle grouille de meurt-de-faim, d'ouvriers chichement rémunérés. Sans avouer aucun fétichisme du chiffre, voyons quelques données quantitatives relatives à la population d'Anvers (en chiffres ronds) :

1566	90.000 habitants	1595	47.000 habitants
1585	80.000	1612	54.000
1586	55.000	1640	54.500
1589	42.000	1645	57.000

Nous décelons aussitôt une cassure en 1585-1586 et nous aborderons plus loin le problème des retombées de la fermeture de l'Escaut.

Quel était le sort de la masse de cette population, dont la croissance redémarra lentement à l'extrême fin du XVI^e siècle ?

Aux progrès rapides des rapports de production capitalistes dans certains secteurs (soierie et bâtiment), répondent de multiples mesures de protection dans les diverses entreprises artisanales. D'un côté, le travail salarié s'étend et détruit, en fait, le statut juridique ancien de nombreuses maîtrises, mais,

(6) Parmi les travaux les plus détaillés sur la vie et l'œuvre de Rubens, mentionnons les ouvrages de Max Rooses et de Leo Van Puyvelde.

(7) L'exposé qui suit, s'appuie essentiellement sur les articles d'Hugo Soly, *Nijverheid en kapitalisme te Antwerpen in de 16e eeuw*, in Album offert à Ch. Verlinden, Gand, 1975, pp. 331-352 et de Walter Brulez, *Anvers de 1585 à 1650*, in Vierteljahrschrift für Sozial und Wirtschaftsgeschichte, 54 bd., mars 1967, pp. 75-99.

d'un autre côté, plusieurs métiers parviennent à limiter les forces de travail (élévation des droits d'entrée, stricte réglementation de l'apprentissage, etc.), et en arrivent même à « fermer » la corporation en n'y admettant plus que les fils de maîtres. D'où la complexité de la situation sociale : les exclus du régime corporatif grossissent la réserve de main-d'œuvre pour les secteurs où le travail salarié tend à devenir prédominant. Ils se trouvent alors plongés dans une condition d'existence plus que précaire, car les salaires sont laminés et n'atteignent généralement qu'un niveau de salaire de subsistance. Le travailleur devait consacrer 70 à 80 % de son salaire à l'achat de la nourriture et de 5 à 15 % pour son loyer (8). De plus, les secteurs où s'amplifie le travail salarié se révèlent particulièrement fragiles et sensibles aux variations conjoncturelles. Par exemple, l'arrêt du travail du bâtiment prend l'allure d'une véritable catastrophe. Cependant, il ne convient pas de schématiser à outrance l'évolution sociale de l'époque. Les affrontements possibles n'ont rien de manichéen et la coexistence difficile des groupes sociaux, la multiplicité des rapports de production en présence (par exemple, dans les différentes branches du secteur textile), l'inégale progression des forces productives (freinée au maximum par-ci et débridée par-là) inspirent surtout l'image d'une bigarrure sociale et économique et d'une réalité mouvementée. Que surviennent des crises importantes (qui vont de l'épidémie de peste (9), d'un siège militaire prolongé à la fermeture — totale ou relative — du trafic marchand international), et alors les structures économiques les plus modernes à nos yeux volent en éclat, succombent temporairement ou se replient avec prudence dans un cadre plus étroit, mais où règne une plus grande sécurité.

Ce schéma est assurément caractéristique de l'évolution des industries nouvelles et/ou florissantes du XVI^e siècle, et l'exemple-type de ce phénomène nous est fourni par le sort de la brasserie anversoise (dont on mesurera toute l'importance par le calcul de la consommation qui atteint un litre de bière en moyenne, par jour et par habitant). Promis, selon toute vraisemblance, à une destinée exceptionnelle, et développé à Anvers par Gilbert van Schoonbeke à un niveau incomparable en Europe, le secteur brassicole (10) déserta rapidement les nouveaux chemins de l'industrie capitaliste pour s'établir (1581) en une corporation de maîtres-brasseurs que le Moyen Âge ne connaissait même pas. Si nous ajoutons que les taxes sur la bière comptent pour 50 % dans les recettes de la ville et que

(8) Pour l'histoire des prix et des salaires, nous devons indiquer les travaux d'E. Scholliers et notamment *Vrije en onvrije arbeiders voornamelijk te Antwerpen in de 16e eeuw*, in *Bijdragen voor de geschiedenis der Nederlanden*, dl. XI, 1956, pp. 285-322.

(9) On sait que la ville d'Anvers ne fut pas épargnée par ces fléaux. Au XVI^e siècle, la peste y exerça des ravages en 1555-58, 1571-72, 1579-80 et 1596-97. Il y eut de nombreuses autres alertes.

(10) Voir M. J. Eyskens, *De brouwindustrie te Antwerpen, 1585-1700*, in *Bijdragen tot de Geschiedenis*, LVI, 1973, 1-2, pp. 80-101.

les suppôts du métier patronné par saint Arnold sont une trentaine à Anvers au XVII^e siècle, nous entrevoyons la puissance formidable que le maître-brasseur concentre en ses mains, bien qu'il ne fournisse du travail qu'à un nombre dérisoire de valets.

Bien entendu, ni les brasseurs ni les bouchers (profession fermée dont les maîtres détenaient alors un pouvoir insoupçonnable à notre époque) ne font la loi dans la cité. À côté d'eux, la vie économique urbaine comporte des secteurs productifs pour le marché international. Pour Anvers, passons rapidement en revue l'évolution de ces divers secteurs. Dans le domaine du textile, une industrie drapière (laine) s'introduit dans les premières décennies du XVII^e siècle, mais l'apprêt des draps importés périclité après 1585. La dentellerie (activité nécessaire à la subsistance de nombreux foyers) et la manufacture de fils de lin (11), en liaison avec le centre de Turnhout, fleurissent, ainsi que les blanchisseries de toiles et la tapisserie. L'industrie de la soie (12) fut, sans conteste, prédominante au XVII^e siècle dans la métropole et fournit une masse d'emplois.

L'industrie diamantaire est aussi l'un des fleurons de la ville. Enfin, il faut signaler la verrerie, la raffinerie de sucre et l'imprimerie où brille la firme Moretus, grosse exportatrice d'ouvrages religieux vers l'Espagne et ses colonies. Une autre activité retient l'attention : la fabrication et l'exportation des objets d'art. Dans la majorité des cas cités, nous sommes à l'intersection des domaines de la fabrication et de la commercialisation. Cette dernière ne disparaît pas de la ville et, au prix d'une reconversion relative, les éléments essentiels de l'activité commerciale purent même croître et embellir dans la première moitié du XVII^e siècle.

IV. FERMETURE DE L'ESCAUT ET COMMERCE

Et la fermeture de l'Escaut ? La métropole n'est-elle donc pas comme une bouteille au goulot étranglé ? En fait, nous devrions reprendre cette image et la modifier de la façon suivante : Anvers est une carafe dont un bouchon enfoncé obstrue le goulot, gêne l'écoulement, mais ne l'empêche pas entièrement. Histoire classique du « mauvais bouchon » et de l'échanson malhabile...

Dans la réalité, la navigation est entravée par la rupture de charge obligatoire à Lillo et le paiement de droits aux transbordements. L'obstacle le plus sérieux qui gêne la circulation fluviale et terrestre est représenté par la perception des *licentes*, c'est-à-dire d'abord des droits exceptionnels portés sur l'expor-

(11) La culture et l'industrie du lin étaient en net progrès dans le plat-pays flamand. Gand et Bruges développent une industrie textile exportatrice. Voir J. Craeybeckx, *Les industries d'exportation dans les villes flamandes au XVII^e siècle, particulièrement à Gand et à Bruges*, in *Studi in onore di Amintore Fanfani*, t. 4, Milan, 1962, pp. 411-468.

(12) Voir A.K.L. Thijs, *De zijdenijverheid te Antwerpen in de zeventiende eeuw*, Bruxelles, 1969.

tation des marchandises vers les pays ennemis (en temps de guerre) et, ensuite, ces mêmes droits maintenus en période de paix, indispensables au trésor du gouvernement espagnol. Les *licentes* sont à l'origine des droits de douane dont le gouvernement est maître, ce qui n'est pas le cas de toutes les impositions (et notamment des *aides* que les provinces doivent consentir et négocient le plus souvent avec le pouvoir central).

Ces remarques font pressentir le rôle possible du gouvernement en matière économique. Elles doivent cependant être précédées d'une observation fondamentale : le pouvoir établi à Bruxelles et son appareil de conseils collatéraux et de Chambres des Comptes, la politique définie à Madrid dépendent très largement des besoins financiers immédiats, parmi lesquels les dépenses militaires tiennent la vedette. Au risque de commettre un truisme, il faut bien faire apercevoir que ces dépenses provoquent, en cascade, des charges fiscales très lourdes, mais enrichissent d'une façon colossale un petit monde de financiers et de marchands de canons. L'exemple de Jean Curtius (13) n'est pas de nature à démentir notre propos. Néanmoins, tous les exemples que nous pourrions aligner à ce sujet ne suffisent pas à taxer le gouvernement de simple machine fiscale, ni de réservoir à affaires lucratives, bien qu'il en ait d'indéniables caractéristiques. Le règne des Archiducs fut aussi marqué par des préoccupations socio-économiques moins spectaculaires, où la volonté politique propre aux gouvernants devait souvent céder le pas à des réalités qu'elle contrôlait encore très mal.

Si le « régime des corporations » se consolide d'une manière appréciable, il ne recouvre pas — et de loin — l'ensemble du circuit économique où quelques innovations, liées ou non à la politique des Archiducs, voient le jour. Parmi elles, il convient de citer les industries créées par *octrois* ou privilégiées, encouragées (jusqu'à l'exclusivité (14)) par divers actes émanant du pouvoir politique. Plusieurs entreprises ainsi octroyées furent introduites par des Italiens (verre, cristal de Venise) et touchèrent de nombreuses fabrications (savonnerie, toiles peintes, etc.). Voici le préambule d'un octroi (15), daté de 1607, en faveur d'une papeterie :

« Reçu avons l'humble supplication d'Alexandre de Junta, contenant qu'il a remarqué le grand profit que doit nous apporter, en nos pays de par-deçà (i.e. les Pays-Bas), la fabrique de papier blanc fin de la bonté et qualité qui se fait présentement

(13) Voir J. Philippe, *Une famille célèbre : les Curtius* (s.l.n.d.).

(14) C'est-à-dire le monopole territorial d'une entreprise dans un secteur industriel

(15) Nous n'entrons pas ici dans le détail des octrois pour le « coup d'eau ». L'érection de moulins à eau, les seules véritables machines de l'époque, est soumise à une autorisation et à une redevance perçue en vertu du droit domanial du prince. A vrai dire, presque toutes les industries privilégiées devaient aussi obtenir le « coup d'eau ». Le texte cité est extrait de V. Brants, *Albert et Isabelle, op. cit.*, p. 185 (orthographe modernisée).

en Allemagne et en France ou autre part, tant nécessaire pour écrire, aussi celui qu'il faut avoir pour imprimer ou pour autre chose, même pour fabriquer en nos dits pays des cartes fines pour jouer comme celles qui se font en France, et attendu qu'en nos dits pays, il n'y a semblable manufacture dont souvent on a besoin, il a été force qu'autres marchands d'Allemagne, France ou autre les aient amenés par-deçà avec très grand profit, par où ils tirent hors nos dits pays beaucoup d'argent comptant et le profit redonde et s'attribue à ceux qui ne sont de nos sujets... »

Le texte montre bien les craintes de l'époque au sujet de la concurrence, de la circulation des devises et il exprime clairement les rudiments du mercantilisme (même si la théorie n'en est pas achevée ni la pratique tout à fait au point). On remarquera également, à partir de ces quelques phrases, que des marchands, des produits, de la monnaie circulent et traversent le pays. Cette constatation nous amène à observer l'existence de firmes commerciales dans les Pays-Bas et notamment à Anvers où des maisons de commerce poursuivent de multiples opérations (import-export, transit). Mieux encore, en héritant d'une parcelle du grand commerce du XVI^e siècle, Anvers bénéficie aussi des relations d'affaires nouées par les enfants de la « diaspora » des marchands brabançons et flamands, de sorte que certaines maisons anversoises se trouvent mêlées à un réseau d'affaires à participation passive. L'exemple suivant, emprunté au merveilleux travail de l'historien W. Brulez, permet de s'en faire une idée.

Au début du XVII^e siècle, des marchands de Hambourg s'associent à Frederickx d'Anvers et à Derrino de Lisbonne (ami de Borrekens, un autre Anversois, établi à Hambourg) pour acheter deux navires à Lubeck. Les bâtiments sont chargés de marchandises destinées au Brésil et de munitions pour Lisbonne. Au port du Tage, après livraison et achat d'autres produits, les bateaux sont affrétés aux troupes du gouverneur portugais d'Angola. Le paiement du fret se fait en Afrique en échange d'esclaves noirs, vendus ensuite avec les marchandises au Brésil. Les navires reviennent alors à Hambourg ou à Lisbonne. Entre-temps, Derrino propose à Borrekens de reprendre une part de Frederickx. Borrekens demande alors à Van Immerseele d'Anvers, son parent, d'entrer en association avec lui.

Bilan : pas un atome de marchandise ne passe à Anvers, mais l'opération ne peut être que profitable pour quelques sujets des Archiducs en rapport avec d'honnêtes marchands des quatre coins de l'Europe (Amsterdam, Londres, Hambourg), rarement soucieux d'une bonne orthodoxie catholique et romaine. Comme l'on sait, l'argent n'a pas d'odeur, mais le lingot d'or, qu'il faut pour monnayer, a sûrement un poids et les balances des hommes de finances n'en ont pas perdu une once. Sur ce point, elles étaient aussi ajustées à Amsterdam qu'à Anvers, même si cette dernière devait envier l'activité boursière de la première.

L'insolence de la richesse gagnée par le négoce suscite l'envie des uns et la colère des autres. Si le métal précieux n'arrive pas jusqu'au paysan flamand, il défie et échappe aussi à une certaine aristocratie, cramponnée à sa fortune foncière et encore incrustée dans une société féodale aux fondements ébranlés. Nul n'ignorait l'inégale répartition des richesses extraites des Indes occidentales, mais ceux qui croyaient servir la grandeur d'une monarchie impériale en guerroyant contre ses ennemis et ses rebelles durent bien déchanter et songer avec amertume que le service rendu honorait moins la personne du souverain catholique qu'un nouveau « grand et redouté seigneur », ingrat et sans patrie, nourri d'espèces sonnantes et trébuchantes. A cette pensée, un Francisco de Quevedo (16), poète espagnol contemporain de Rubens, ne réprima ni le haut-le-cœur ni l'apostrophe narquoise au vainqueur du jour, Don Dinero (Sire Denier) :

*C'est un puissant chevalier
Don Dinero.
Il naît aux Indes honoré
Où le monde lui fait escorte ;
Il vient mourir en Espagne
Et est enterré à Gênes.
(...) Personne de grande valeur ou maure,
Il donne et ôte les dignités
Et brise n'importe quel privilège.
Ses aïeux sont des grands
Et ses descendants des nobles
Car dans les veines de l'Orient
Tous les sangs sont royaux (...)
Pour son poids dans les affaires
Et ses si bons conseils,
On le protège des voleurs
Dans les maisons des vieux filous.
Et puisqu'il sait vaincre les pudeurs,
Fléchir le plus sévère des juges,
C'est un puissant chevalier.
(...) Ses écus sont plus précieux
En n'importe quelle terre
Par temps de paix
Que des boucliers à la guerre.
Il creuse la terre du pauvre
Et reçoit l'étranger à sa table.
C'est un puissant chevalier
Don Dinero.*

(16) *Obras de Don Francisco de Quevedo y Villegas*, t. 3, Poesías, Madrid, 1953, pp. 93-94. Extraits obligeamment traduits par Mme Véronique Dupont.

V. L'ARTISTE ET SON MILIEU

Et notre artiste, où est-il et que fait-il ?

L'appartenance sociale de Rubens n'est pas mystérieuse. Il fait partie du monde des de Groot, Van Colen et autres, c'est-à-dire des familles notables anversoises, revenues dans leurs foyers après les troubles. Il ne tardera pas à franchir cet échelon social. Sa carrière est vraiment exemplaire de la promotion sociale de haut niveau, telle qu'on l'observe sous l'Ancien Régime. Traçons, très sommairement, un petit curriculum vitae.

D'abord, l'apprentissage dans les meilleurs ateliers artistiques (et surtout chez Otto Venius) et le voyage de formation en Italie, où il retrouve son frère Philippe, archéologue et philologue, futur secrétaire de la ville d'Anvers. Partout où il se déplace, son talent est fort apprécié dans les cours et par les hauts dignitaires (ecclésiastiques et autres). Dès son retour au pays, nommé peintre de la Cour des Archiducs et protégé du bourgmestre N. Rockox, il reçoit à Anvers les privilèges que la ville accorde aux entreprises économiques les plus prometteuses.

Il épouse Isabelle Brant, fille d'un secrétaire de la ville, et achète la maison du Wapper, dont les transformations et embellissements lui demandent une fortune. Sa renommée est déjà européenne. La commande des histoires de Marie de Médicis et d'Henri IV manifeste l'étendue de sa réputation. Il ne tarde pas à être anobli par Philippe IV, et cet acte n'est sans doute pas étranger à l'achat d'une seigneurie (de Steen à Elewijt) qui suivit. Après la Trêve de Douze Ans, de 1621 à 1630 environ, il remplit quelques missions diplomatiques (Madrid, Londres) pour le compte du gouvernement établi à Bruxelles par la maison des rois d'Espagne.

Veuf, il épouse en secondes noces la très jeune Héléne Fourment (17). Malade de la goutte, il succombe en 1640 à cette affection qui emporta, avant lui, l'archiduc Albert.

Cette biographie, tracée au pas de charge, ne s'embarrasse pas de nuances, mais, puisqu'il faut aller à l'essentiel, nous n'en retiendrons que le minimum nécessaire à la compréhension de l'œuvre gigantesque de notre personnage.

VI. SI SIMPLE...

A ce stade, nous devons à nouveau éviter le schématisme et tenter de surmonter le cloisonnement de l'« histoire de l'art » et de l'« histoire tout court ». Voyons d'abord ce que disait Henri Pirenne, le plus grand représentant de l'école historique

(17) Devenue veuve de P.P. Rubens, H. Fourment épousera ensuite J.B. van Brouchoven. De leur union est issu (1644) Jean van Brouchoven, comte de Bergeyck, le « Colbert belge » qui laissa son empreinte sur la vie économique et politique de la fin XVIIe s. - début XVIIIe s.

belge. Dans son évocation du mouvement intellectuel de la première moitié du XVII^e siècle (18), l'historien écrivait à propos de Rubens :

« Sans doute, c'est avec raison qu'on l'a appelé le peintre par excellence de la Contre-Réforme. Il est le plus grand des décorateurs de l'Eglise catholique, mais on ne peut le considérer exclusivement comme un peintre religieux. Si, à quelques lieues des temples calvinistes hollandais blanchis au lait de chaux, il couvre l'église des Jésuites d'Anvers de ses rutilantes compositions et produit sans relâche cette multitude de tableaux d'autel qui, dans tous les grands sanctuaires de Belgique, magnifient la victoire du catholicisme sur l'hérésie, c'est un décor tout païen qu'il entoure, sur les murs du Louvre, l'histoire de Marie de Médicis. Son génie universel s'adapte sans peine à toutes les manifestations de la société de son époque, comme il s'étend à toutes les formes d'art. »

Cette observation de Pirenne est remarquable et sa synthèse nous permet d'indiquer les multiples facettes du personnage Rubens : le catholique, l'homme cultivé de la Renaissance, l'artiste baroque, le sensuel, etc.

Résumer son talent en quelques phrases sèches, ce serait l'amoindrir, mais le style poétique dont la critique artistique abuse parfois, n'améliore guère notre connaissance de la peinture baroque dans son cadre historique.

A la limite du discours sociologique, les remarques d'un W. Weisbach sur l'art pictural baroque ne manquent pas de perspicacité. « Le baroque — écrit-il (19) — a exprimé dans une forme artistique, pour le compte de l'absolutisme aussi bien que pour celui de l'Eglise, leur besoin de représentation tant aspirée et désirée. L'existence de la puissance doit se manifester par la somptuosité. Le recours à la mythologie héroïque sert de déguisement pour exprimer la conscience d'un statut social important. La grande dimension est un élément essentiel de cette conception. » Peut-être contestable dans le détail, cette proposition lumineuse lierait l'art de Rubens au pouvoir établi, luttant sur tous les fronts pour conserver son hégémonie — ce dont plus personne ne doute — mais elle ne dévoile pas la qualité momentanée de cette liaison ni n'évalue l'intensité des émotions transmises, hier et aujourd'hui, par les images sorties des pinceaux de notre artiste (et plus généralement, de toute son équipe de collaborateurs).

Ramenée au discours cynique du pouvoir, la conception artistique de Rubens pourrait, de cette façon, n'être que l'instrument docile et militant d'un dessein politique inquisiteur et

(18) *Histoire de Belgique*, t. 4, Bruxelles, 1911, p. 467.

(19) Texte cité dans N. Hadjinicolaou, *Histoire de l'art et lutte des classes*, Maspero, 2^e éd., 1974, p. 166. Hadjinicolaou étiquette les tableaux de Rubens sous la rubrique « idéologie imagée positive » et, plus particulièrement, l'idéologie des cours catholiques et de l'aristocratie féodale en combat contre l'idéologie bourgeoise protestante-ascétique de la Hollande.

absolutiste. En d'autres termes, s'il est bien vrai que l'art rubénien ne sert que la manœuvre jésuite de reprise en main des brebis égarées du troupeau de saint Pierre, la production de l'atelier du Wapper s'identifierait à un phénomène très élaboré de propagande.

VII. ...PAS SI SIMPLE

Sans doute..., mais cette vérité qui éclaire violemment le débat, réduit la réflexion et obture de nombreux aspects du problème. Car, somme toute, Rubens avait beaucoup plus à dire, à nous dire. Partisan du dogme de l'Eglise romaine, payé et employé en conséquence, Rubens a traversé son époque comme seul un génie artistique universel pouvait le faire. Les anglicans, encore intacts de la glaciation victorienne, les protestants qui devaient à Luther et à Calvin une religion épurée, mais non dépourvue de justifications mercantiles, les déistes et les libertins (dans le sens non péjoratif du mot) n'ont pas dédaigné le spectacle du *Silène ivre*, du *Martyr de saint Liévin*, des *Miracles de saint François-Xavier* ou du *Jugement de Paris*, sans se rendre compte pour autant aux raisons de Loyola et de Sa Majesté Catholique.

Les schémas réducteurs ou les explications à l'emporte-pièce sacrifient nécessairement l'originale splendeur du travail de Rubens. Parmi les ouvrages (illustrés et commerciaux) consacrés au peintre des Archiducs, le lecteur risque de trouver des descriptions déformées et un Rubens imaginaire.

Les uns mettront exagérément l'accent sur le côté flamand du personnage, les autres sur son goût atavique pour les charmes féminins, son humeur rabelaisienne, voire même ses opinions pacifistes et tolérantes. Vraies ou fausses, ces appréciations nous laissent sur notre faim et, même dans l'hypothèse où nous pourrions les réunir de façon cohérente, notre compréhension n'y gagnerait pas grand-chose.

Comme la société où elle se trouva implantée — ou à cause de cela — la production de l'atelier rubénien est plus complexe qu'il n'y paraît à première vue. Il suffit pour s'en convaincre de noter l'extrême variété des talents formés par Rubens, mais dont lui seul pouvait orchestrer et dominer tous les ressources.

Par quelque moyen qu'on s'y prenne, l'analyse n'épuise pas la richesse de l'œuvre en question. La meilleure preuve, n'est-elle pas que l'on en mesure et discute encore, après quatre siècles, l'ampleur, les mérites et les émotions ?

Quelques ouvrages, accessibles au plus large public, méritent d'être signalés pour l'étude des problèmes d'ensemble : Pierre Vilar, *Or et monnaie dans l'histoire, 1450-1920*, Flammarion/Science, 1974 ; Robert Mandrou, *Des humanistes aux hommes de science, XVI^e et XVII^e siècles*, Seuil, 1973.

Des publications plus spécialisées sont dues à Fl. Prims (*Geschiedenis van Antwerpen*, en plusieurs tomes), H. Van der Wee, Leo Michielsen, H. Van Werveke, etc. Les tomes V et VII de l'*Algemene Geschiedenis der Nederlanden* comptent des articles de synthèse de J.A. Van Houtte.

Pour saluer Rubens

— *L'artiste avait-il été heureux ? demandai-je.*

— *Non, il n'avait pas été heureux. Il se tourmentait déjà sur ce qu'il allait faire après. Quelle sottise question ! As-tu jamais vu un grand artiste heureux ?*

— *Rubens, dis-je.*

(Chaim Potok. « Mon nom est Asher Lev ».)

Avouons-le, il est impossible de prendre la pleine mesure de Rubens, si l'on s'en tient à quelques critères faciles, manichéens, du bien et du mal, du progrès et de la réaction, du bon et du mauvais goût. « Rubinistes et Poussinistes », « Romantiques et Classiques », etc. Rubens, souvent, a servi d'étendard et de repoussoir à des querelles artistiques qui n'étaient qu'un prétexte recouvrant des arrière-pensées rien moins qu'esthétiques.

On ne peut que sourire, lorsque quelques esprits étroits ou quelques mandarins du bon goût s'efforcent en vain de télescoper, schématiser l'Histoire et veulent à tout prix faire entrer un fait aussi énorme que Rubens dans quelque système simpliste, quelque mécanique sociologique élémentaire ou quelque théorie étroite du beau. Malgré le ridicule que le recul du temps inflige souvent à de telles disputes, on n'est pas prêt semble-t-il d'en finir. Encore tout récemment, ne vient-on pas de se livrer à une pareille tentative en essayant d'opposer

Breughel « populaire et progressiste » à Rubens « aristocrate et valet de la réaction », nonobstant le demi-siècle qui sépare la « Dulle Griet » du premier, des « Bienfaits de la Paix » du second.

Chez Breughel, qui fut aussi un humaniste, et non pas uniquement le paysan qu'on a cru y voir, cette figure de l'homme de la Renaissance que l'on rêvait « mesure de toute chose », en dépit du peintre, se retrouve en échec, se retrouve précipité, insecte, dans un univers dont on vient de reculer les limites, mais un univers aussi de batailles, de massacres, et cet homme rêvé se noie dans l'immensité de la mer et de l'indifférence avec Icare. Et ce sera enfin chez Rubens, travesti ou non en porte-drapeau des Jésuites, que l'homme retrouve sa grandeur, qu'il repart, athlétique, optimiste, conquérant, à la maîtrise de cet univers tourbillonnant, cosmique.

Entre la mort de Breughel et le retour de Rubens à Anvers, il y a un fossé de guerres, de massacres, de villes mises à sac par les uns, d'églises et d'œuvres d'art brûlées par les autres. L'Eglise en sort réorganisée, les grands Etats européens politiquement unifiés. La Hollande y gagne son indépendance et, pour certains, la liberté d'entreprendre de florissantes affaires, mais on passe sous silence les victimes : les combattants estropiés que l'Etat reconnaissant réduit à la mendicité, la misère des campagnes, et dont seuls nous donnons témoignage : au nord, Rembrandt, et chez nous cet Adrien Brouwer, peintre des guerres véritables, à qui Rubens vint souvent en aide.

On sait d'ailleurs combien facilement se taisent les querelles religieuses, pour s'allier aussitôt et combattre ces pauvres naïfs qui ont l'audace de prendre les enseignements de l'Eglise réformée ou contre-réformée à la lettre, de rêver de véritable justice et de communautés. Devant la révolte des chevaliers pauvres, des paysans affamés en Rhénanie ou ailleurs, princes catholiques et protestants, inquisiteurs et banquiers s'unissent bien vite pour châtier l'insolence. La vaste poussée réaliste qui allait donner à la Hollande indépendante et dans un contexte bien particulier, cet art civique unique au monde ; ce réalisme nouveau, on le remarque trop peu, s'était déjà manifesté un peu partout au XVI^e siècle (sous l'impulsion entre autres du Concile de Trente et le souhait d'un contact plus étroit entre la religion et le peuple). Ce réalisme se manifeste aussi bien en Italie (Bassano, Hannibal Carrache à ses débuts), en France (Callot, les frères Le Nain), qu'en Flandre (Aertsen, Beuckelaer), où il aide à revitaliser un art exténué et qui se perd dans l'italianisme à la mode. Ce réalisme nouveau, il appartiendra à quelques géants (les derniers) autour du XVII^e siècle naissant de lui donner du souffle, des ailes, de l'altitude (Caravage, Rembrandt, Tintoret, Velasquez et... Rubens).

C'est que le problème avec Rubens (comme avec tous les grands créateurs) n'est pas tellement de déterminer comment il témoigne, comment il réagit bien ou mal aux appels de son

temps, mais comment il AGIT SUR son temps ; plus : comment ce désinvolte de la brosse, ce remueur de chairs blondes, de lumière perlée avec cette œuvre en partie au service de la plus grande gloire de l'Eglise et du Prince, agit encore sur nous, nous donne encore richesses et leçons, peut encore nous aider à remettre la peinture sur ses pieds et encore ouvrir notre sensibilité à de plus vastes horizons.

On a dit ailleurs dans quel climat précaire Anvers enfin peut souffler, connaître un éphémère répit, retrouver une part de sa prospérité d'antan, grâce à la Trêve de Douze Ans en 1609 (presque au même moment où Rubens revient d'Italie et s'installe définitivement dans cette ville où l'exil paternel l'a empêché de naître). Bastion avancé de la catholicité, une armée de prêtres de tous ordres : récollets, oratoriens, capucins, prémontrés, jésuites, s'emploient à reconquérir les âmes, séduire les masses par une vaste opération de charme. Des églises innombrables à rebâtir, à décorer, opération à laquelle même le calviniste Jordaens ne résiste pas et qui va permettre à Rubens de déployer tout son génie de la couleur, son esprit de vaste synthèse qui refond comme personne l'héritage assimilé de plusieurs siècles de peinture, son imagination créatrice prodigieuse qui trouve d'autres formes, d'autres rythmes, une couleur légère, lumineuse, et de renouveler totalement la façon de voir les rapports des êtres et des choses entre eux : comment des hommes se penchent sur un mourant (« François d'Assise »), s'entre-déchirent dans les batailles (« Combat des Amazones »), ou des couples parlant d'amour dans un parc, des paysans à leurs danses. Peinture totale qui ose et imprime son grand mouvement à tous les genres : le paysage et le portrait, l'intimité du couple, les jardins de l'amour, les chasses, les kermesses plus païennes encore que paillardes, les grandes compositions enfin, en fanfare, où même un martyr, une « montée au calvaire » prennent des allures de procession conquérante et triomphante. Lorsqu'un sujet l'ennuie, il fait appel à tout l'Olympe, peuple sa composition d'anges dodus, capitonnés de rose, de sirènes charnues, pour illuminer la vie sans grand relief d'une Marie de Médicis et au, travers de cette commande, illustre un rêve idéal de gouvernement.

Le moins étonnant n'est pas que cette œuvre tourbillonnante, énorme, est le fait du plus rangé, du plus équilibré des peintres, d'un travailleur méthodique qui se lève à 4 heures du matin, organise et répartit les tâches comme un chef d'entreprise. S'il a le goût du faste, s'il joue parfois à l'ambassadeur, c'est encore avec les armes mêmes de son métier, fier de ce que peuvent ses mains. C'est palette et brosse au poing qu'il mène les pourparlers dans un milieu où, il ne l'ignore pas, on « trafique argent comptant des affaires publiques et privées ». Les roués de la politique et de la diplomatie, les rois, les ministres (Richelieu), les courtisans, les spécialistes méprisants comme le duc d'Aerschot, ne s'y trompent pas d'ailleurs qui

n'acceptent qu'à leur corps défendant ce roturier, devenu chevalier que par la peinture et s'inclinent moins devant les arguments, les propositions politiques dont il est porteur, que devant l'éloquence de ce talent qui leur dit « les malheurs de la guerre », « les bienfaits de la paix ».

On cherchera sans doute ailleurs une réalité plus exacte de cette bourgeoisie anversoise, l'expression plus profonde d'une vie intérieure, des visages plus impitoyablement scrutés, plus de silence, mais il est bien difficile de trouver ailleurs une telle totalité, un carrefour aussi large et lumineux ouvert sur tous les possibles de la peinture moderne, un tel optimisme tonique.

La peinture après lui et quelques derniers géants de l'art, ses contemporains, va se mettre en veilleuse pour cent cinquante ans. Elle va se réfugier dans l'intimisme du portrait (portrait d'hommes ou de paysages) ou les fesses d'une courtisane de Louis XV, en attendant Goya, Delacroix, les paysagistes anglais, Renoir, Ensor. Elle va faire place à l'esprit philosophique, scientifique, mais, nous fait remarquer Elie Faure, la circulation sanguine que va décrire Harvey, la circulation des sphères que va décrire Newton, le sentiment de la nature que va défendre Rousseau, Rubens ne nous fait-il pas déjà pressentir tout cela au travers de la grande arabesque plastique de sa peinture, où le sang circule sous les chairs nacrées, où le paysage bat comme un cœur, où tout, nature, personnages, lumière, sont brassés en perpétuel échange, où de la cuirasse du reître à la chaleur du sein, du satin d'une robe à la laine effilochée d'un nuage, la couleur nous dit avant les philosophes que matière et mouvement sont qualités d'une seule et même chose.

L'abonnement annuel aux Cahiers marxistes

(dix livraisons) pour 1977

est fixé à 500 F,

montant qui se réduit à 250 F pour les moins de 25 ans.

Etranger : 600 F.

Abonnez-vous ou réabonnez-vous sans tarder

Faites connaître les C.M. autour de vous

Aidez-nous à étendre la diffusion des C.M.

et envoyez-nous vos suggestions et observations sur le contenu de la revue.

CCP N° 000 0188745 80 de la Fondation J. Jacquemotte,
20, av. de Stalingrad, 1000 Bruxelles.

Ouvrages disponibles à la Fondation Jacquemotte

« **Théorie et pratique de la spéculation foncière** », par Jacques Aron ; 1973, 54 pages, 70 F.

« **Sexualité et morale d'aujourd'hui** », débats de la quatrième semaine de la pensée marxiste à Bruxelles ; 1973, 170 pages, 176 F.

« **L'Eglise et le mouvement ouvrier en Belgique** », par Pierre Joye et Rosine Lewin ; 1967, 385 pages, 240 F.

« **La conquête du suffrage universel en Belgique** », par Claude Renard ; 1966, 310 pages, 100 F.

« **Joseph Jacquemotte** » (articles et interpellations parlementaires de 1912 à 1936) ; 1961, 240 pages, 100 F.

Numéro spécial des « **Cahiers Marxistes** » : « **Documents sur la fondation du Parti communiste de Belgique** » ; 1971, 148 pages, 135 F.

« **Isabelle Blume** », entretiens recueillis et présentés par José Gotovitch ; 1976, 250 pages illustré, 425 F.

« **Un tribun. Célestin Demblon** », par Maurice Kunel ; 100 F.

« **Moïse Tchombé et l'escroquerie katangaise** », par Jules Chomé ; 1966, 420 pages, 180 F.

A paraître prochainement :

- Un dossier ENERGIE
- Libertés et socialisme
- Où en est la gauche flamande ?

Avez-vous déjà essayé d'abonner un ami aux Cahiers marxistes ? Ce n'est pas très difficile, et c'est si utile...

Auteur-éditeur responsable et correspondance :

Rosine Lewin / rédacteur en chef
Avenue de Stalingrad, 18-20, 1000 Bruxelles

60 F